

LE DEVOIR

Moins de crimes, mais toujours plus de prisonniers

Le gouvernement Harper voit dans les dernières statistiques le fruit de son approche musclée envers le crime

HÉLÈNE BUZZETTI

Correspondante parlementaire à Ottawa

Les années se suivent et se ressemblent quand il s'agit de criminalité. Le taux de crimes au Canada a poursuivi la tendance entamée il y a 20 ans et a diminué une fois de plus en 2011 pour atteindre son niveau de 1972. Le gouvernement conservateur y voit le fruit de son approche musclée envers le crime plutôt que la preuve de sa futilité.

Le budget des services correctionnels est passé de 1,6 à 3 milliards depuis l'arrivée au pouvoir des conservateurs

Le dernier rapport annuel de Statistique Canada indique que la criminalité a diminué de 6% par rapport à 2010, et la gravité de celle-ci a diminué d'autant. Le crime au Canada est en diminution depuis 1991, dernier sommet atteint. Les tentatives de meurtre, les agressions sexuelles, les voies de fait graves, les vols de moins de 5000\$, les méfaits, les introductions par effraction et les vols de véhicules sont tous en baisse.

Dans ce portrait général, certaines statistiques sortent toutefois du lot. Le taux d'homicides a augmenté de 7% par rapport à l'année précédente. Il s'est produit 598 meurtres en 2011 au Canada par rapport à 554 en 2010, mais 610 en 2009. Reste qu'à 1,7 pour 100 000 habitants, ce taux d'homicides suit, malgré les légères fluctuations annuelles, une tendance générale à la baisse depuis le sommet atteint au milieu des années 1970, note Statistique Canada. À titre de comparaison, il y a eu 15 241 meurtres

VOIR PAGE A 8 : CRIMES

AUJOURD'HUI



Grande-Bretagne · Scandale des écoutes: un ex-conseiller de David Cameron et une ancienne directrice du *News of the World* sont inculpés. Page B 5

Politique · Démission de la responsable de la plateforme politique de la Coalition avenir Québec. Page A 2

Construction · Entente de principe à la CCQ. Les 600 employés étaient en grève depuis sept semaines. Page A 2



Avis légaux..... B 4
Décès..... B 6
Météo..... B 2
Mots croisés..... A 4
Petites annonces..... B 6
Sudoku..... B 8

ENTENTE POLITIQUE ENTRE LES CRIS ET QUÉBEC



Le premier ministre Jean Charest et, à sa gauche, le grand chef du Grand Conseil des Cris, Matthew Coon Come, au moment où ministres et leaders autochtones ont applaudi la signature d'une importante entente conclue entre les Cris et Québec, hier, au Salon rouge de l'Assemblée nationale. M. Charest portait un costume traditionnel cri, que lui a offert M. Coon Come pour l'occasion.

CLÉMENT ALLARD LA PRESSE CANADIENNE

Un coup de pouce au Plan Nord

KATHLEEN LÉVESQUE

Le premier ministre Jean Charest vient de donner un nouvel élan au Plan Nord, pièce maîtresse de sa prochaine campagne électorale, en faisant de la nation crie son partenaire de planification et de développement du Nord québécois.

Afin d'éviter les écueils d'une négociation projet par projet avec les neuf communautés crient, le gouvernement du Québec et le Grand Conseil des Cris ont signé hier l'Entente sur la gouvernance dans le territoire d'Eeyou Istchee-Baie-James. Du coup, la nation crie acquiert des pouvoirs semblables à ceux conférés à une municipalité, une MRC, une conférence des élus et une commission régionale des ressources et du territoire.

En clair, les Cris partageront à parts égales avec les autres Québécois habitant la région de la Jamésie (Jamésiens) les pouvoirs d'un gouvernement régional. Cette nouvelle structure remplacera l'actuelle municipalité de Baie-James, qui regroupe les maires et présidents de localités de la région. Ensemble, Cris et Jamésiens pourront définir les besoins de la région et planifier son développement, balisant ainsi l'accès aux res-

sources du Nord québécois en accord avec les volontés gouvernementales.

«La mise en œuvre du Plan Nord ne peut se faire sans l'appui et la collaboration de la nation crie et des Jamésiens», ont dit d'un même souffle le gouvernement et les Cris.

Le premier ministre du Québec, Jean Charest,

L'accord permettra à la nation crie de partager les pouvoirs d'un gouvernement régional avec les autres Québécois habitant la région de la Jamésie

et le grand chef du Grand Conseil des Cris, Matthew Coon Come, ont paraphé l'entente de nation à nation au cours d'une cérémonie tenue au Salon rouge de l'Assemblée nationale. «Nous allons jouer une partie importante de l'histoire du Québec», a lancé M. Charest, qui a dit être convaincu que «les leaders des Premières Nations du Canada vont regarder de près cette entente» avec les Cris.

Plus tard, au cours d'une rencontre avec la presse, le premier ministre a fait valoir le lien entre le Plan Nord, dont il fait la promotion, et cette

entente avec les Cris. «Oui, c'est un fruit du Plan Nord. Les Cris le reconnaissent eux-mêmes et les Jamésiens le reconnaissent aussi. C'est donc la démonstration que le Plan Nord va donner des résultats très importants dans la vie des gens.»

Il a décrit l'entente comme une action qui vient corriger une division qui n'aurait pas dû être main-

tenu entre ceux qui sont autochtones et ceux qui ne le sont pas et qui partagent pourtant le même territoire. «C'est vraiment un changement très radical dans la vision de la relation que nous avons avec les Premières Nations», a-t-il résumé, rappelant la création des réserves indiennes et le fait que les autochtones ont été des fiduciaires du gouvernement fédéral.

De son côté, le grand chef du Grand Conseil des Cris, Matthew Coon Come, a lui aussi parlé d'une «journée très spéciale» tant pour les Cris que pour «nos voisins sur le territoire de la baie James».

Cette entente apparaît comme la suite de la

VOIR PAGE A 8 : CRIS

CONVENTION ALPINE

Protéger et restaurer pour mieux développer

Des cours d'eau et des milieux humides revivent dans la région des Alpes

Peu connue en Amérique, la Convention alpine, signée en 1991 par huit pays européens, est devenue une source d'inspiration à l'échelle internationale. Elle est notamment un soutien important à la restauration des milieux humides et des cours d'eau, de même qu'à l'agriculture à petite échelle. Dernier de deux articles.

LOUIS-GILLES FRANCFEUR
dans les Alpes

La Slovénie pourrait s'asseoir sur ses lauriers. Ce petit pays, qui est né en même temps que la Convention sur la protection des Alpes en 1991, est en effet couvert à plus de 50% de forêts. Et il affiche un des plus hauts taux d'espaces protégés d'Europe, lesquels couvrent 36% de son territoire.

En comparaison, le Québec, lui aussi couvert de vastes forêts, ne protège que 8,35% de son territoire.

Comme les sept autres pays signataires de la Convention alpine, la Slovénie a néanmoins lancé un ambitieux programme de protection de ses principaux écosystèmes, conformément aux règles de l'Union européenne. Mais



LOUIS-GILLES FRANCFEUR LE DEVOIR

Un milieu humide restauré dans la vallée de Zelenci, en Slovénie, où prend naissance le fleuve Sava, qui baigne Belgrade.

ce petit pays impressionne tout particulièrement par son souci de restauration de ses milieux humides, dont 40% ont été détruits au XIX^e siècle, parce que, comme ici, on les considérait comme des milieux sans valeur et des vecteurs de transmission des maladies par les insectes piqueurs. Six grands projets de res-

tauration sont présentement en marche. On suit un petit sentier parfaitement amé-

VOIR PAGE A 8 : ALPES

Lire aussi · Ours et loups des Alpes: des projets de réintégration et d'aménagement. Page A 4

ACTUALITÉS

Entente de principe à la CCQ

Les 600 employés étaient en grève depuis sept semaines

Alors que les vacances de la construction battent leur plein, la Commission de la construction du Québec (CCQ) et le syndicat des employés ont conclu une entente de principe en vue de renouveler la convention collective et de mettre fin au conflit de travail qui dure depuis maintenant sept semaines.

Cet accord sera soumis aux membres dans les prochains jours. Par voie de communiqué hier soir, la CCQ, présidée par l'ex-ministre Diane Lemieux, a fait savoir qu'elle ne commenterait pas le contenu de l'entente d'ici là.

Les 600 travailleurs de la CCQ sont en grève depuis le 5 juin dernier. Ils sont re-

groupés sous la bannière du Syndicat des employés professionnels et de bureau (SEPB-Québec), lui-même affilié à la FTQ.

Les 300 employés qui sont chargés des enquêtes et des inspections dans les chantiers ne sont toutefois pas en grève.

Le conflit porte notamment sur des coupes dans le régime de retraite, la réduction de la masse salariale, la sécurité d'emploi et les assurances collectives.

Cet accord survient une semaine après que le ministre du Travail, Lise Thériault, eut nommé Normand Gauthier à titre de médiateur.

La Presse canadienne



L'ex-leader de la FECQ, Léo Bureau-Blouin, se mesure au député libéral Alain Paquet dans Laval-des-Rapides.

JACQUES BOISSINOT LA PRESSE CANADIENNE

Léo Bureau-Blouin rejoint les rangs du Parti québécois

Pauline Marois confirme la candidature de Bernard Généreux

L'ancien président de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), Léo Bureau-Blouin, fait le saut en politique provinciale. Il sera le candidat du Parti québécois (PQ) dans la circonscription de Laval-des-Rapides.

Le nouveau politicien a confirmé son intention de défendre les couleurs du PQ en publiant une lettre sur les réseaux sociaux en début de soirée, hier.

Dans cette missive, M. Bureau-Blouin signale s'être demandé, après avoir représenté des milliers de jeunes pour rendre le système d'éducation plus accessible, s'il était désormais temps d'en faire davantage pour que les convictions qu'il a défendues deviennent « de véritables politiques publiques ». « J'ai pris la décision de me présenter avec Pauline Marois et son équipe du Parti québécois, car je crois qu'un Québec plus juste, plus vert et plus fort sur la scène internationale est à portée de main », écrit-il.

Car la réélection du Parti libéral du Québec à la tête du gouvernement, écrit-il, « entraînerait davantage de cynisme, d'inégalités sociales et de désintérêt envers la chose publique ».

Léo Bureau-Blouin se mesurera au député libéral Alain Paquet dans la circonscription de Laval-des-Rapides. Ministre délégué aux Finances, M. Paquet était très présent lors des négociations entre le gouvernement québécois et les leaders étudiants ce printemps.

S'il est élu, le jeune homme actuellement âgé de 20 ans deviendra le plus jeune député à siéger à l'Assemblée nationale. L'ancien détenteur du titre, Simon-Pierre Diamond, avait 22 ans et 1 mois lorsqu'il a été élu député adéquatiste dans Marguerite-D'Youville en 2007.

Une conférence de presse organisée par le PQ aura lieu ce matin à Laval, pour une annonce « où il sera question de la prochaine élection générale ».

Plus tôt dans la journée, Pauline Marois n'avait pas voulu commenter la rumeur persistante du passage de Léo Bureau-Blouin au PQ.

M^{me} Marois avait été questionnée alors qu'elle officialisait la candidature du président

de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), Bernard Généreux, lors d'une conférence de presse à Blainville.

La chef péquiste, qui multiplie les annonces de candidatures depuis les dernières semaines, a déclaré qu'elle travaillait à bâtir une équipe « renouvelée et solide » alors que l'équipe libérale, de son côté, perd ses piliers les uns après les autres. M^{me} Marois a appelé les Québécois à montrer la porte à un gouvernement libéral « usé » et « corrompu ».

M. Généreux briguera le siège de Blainville, dans les Basses-Laurentides. Originaire de la région, il a promis de venir s'établir dans la circonscription s'il est élu.

Dans une déclaration transmise hier soir par voie de communiqué, la FQM a dit prendre acte de l'entrée de son président en politique active, et a annoncé qu'une réunion de son conseil d'administration serait organisée le plus tôt possible pour permettre l'élection d'un président intérimaire. Advenant une victoire de M. Généreux lors de la prochaine campagne électorale, ce dernier devra officiellement démissionner de son poste.

Charest réagit

Plus tôt dans la journée, le chef du Parti libéral du Québec, Jean Charest, a réagi à l'annonce de la candidature de M. Généreux et à la rumeur qui envoyait M. Bureau-Blouin au PQ en attribuant au Parti québécois des candidatures « axées sur le prochain référendum » et le mouvement étudiant, alors que son parti, a-t-il dit, est plutôt tourné vers l'économie.

Pour M. Charest, les nouvelles recrues péquistes sont des souverainistes ou des leaders étudiants, ce qui corrobore le lien entre les carres rouges et M^{me} Marois que fait le chef libéral depuis plusieurs semaines.

La Presse canadienne

Lire aussi : La lettre de Léo Bureau-Blouin. « Faire une différence » pour tous les Québécois. Page A 7



T.J. KIRKPATRICK AGENCE FRANCE-PRESSE

L'Américain Timothy Brown a été diagnostiqué séropositif en 1995 alors qu'il était étudiant à Berlin.

CONFÉRENCE AIDS 2012

L'unique « miraculé » du sida donne espoir aux chercheurs

« Je suis la preuve vivante qu'on peut guérir du sida », explique l'Américain Timothy Brown, dit « le patient de Berlin », seul cas connu au monde de guérison du sida, qui a lancé une croisade pour mobiliser des fonds de recherche sur la maladie.

Diagnostiqué séropositif en 1995 quand il était étudiant à Berlin, en Allemagne, il n'a plus montré de signe d'infection après 2007.

« C'est merveilleux de guérir de l'infection du VIH [virus de l'immunoséquence humaine], dit-il dans un entretien avec l'AFP en marge de la 19^e conférence internationale sur la maladie, qui réunit 25000 personnes depuis dimanche à Washington et jusqu'à vendredi.

« Je n'ai plus de sensation dans les pieds, mais je marche plus aisément et je me sens mieux, sans presque jamais avoir de douleurs, seulement parfois des maux de tête », poursuit Timothy, 47 ans, qui paraît frêle mais a une poignée de main vigoureuse.

« Je me sens bien », dit-il, se plaçant même à être traité un peu comme « une vedette de rock ».

C'est après avoir reçu une greffe de moelle osseuse en 2007, pour traiter une leucémie, que Timothy a cessé de prendre des antirétroviraux et ne montrait plus aucun signe d'infection par le VIH. Les médecins qui le suivaient l'ont alors déclaré guéri. La moelle greffée provenait d'un donneur qui avait des cellules immunitaires mutantes résistantes au VIH.

Selon les estimations, 0,3% de la population est dotée de cette immunité naturelle au VIH qui provient de la mutation d'un gène dite CCR5. D'après Timothy, cette proportion serait de 1% parmi les populations européennes.

Il explique avoir reçu une seconde greffe de moelle osseuse en 2008 provenant du même donneur en raison d'une réapparition de la leucémie, pas du VIH. Cette intervention lui a causé quelques problèmes neurologiques.

Outre ces greffes qui sont des procédures médicales lourdes et risquées, Timothy a aussi subi un traitement radiologique sur l'ensemble du corps pour traiter son cancer du sang. Aujourd'hui, « je veux aider par le biais de ma fondation à trouver un moyen de guérir du VIH pour tout le monde », assure-t-il, « personnellement impliqué » comme sujet de recherches à l'Université de San Francisco, en Californie.

Il indique avoir été indirectement contacté par les instituts nationaux américains de la santé (NIH) désireux de tester un échantillon de son sang pour voir s'il y avait encore des traces de VIH vivant.

Se référant à une récente polémique lancée par un chercheur français selon laquelle des traces de VIH auraient été détectées dans son sang, Timothy a assuré « être bien guéri ». « Je suis séronégatif », assure-t-il. « Je peux produire toutes les analyses médicales le confirmant. »

« Je compte maintenant avec ma fondation trouver des donateurs pour obtenir des fonds permettant d'aider la recherche », poursuit-il, soulignant que la biotechnologie est la voie la plus prometteuse pour trouver les moyens de guérir du sida.

Timothy juge que le gouvernement américain investit trop peu dans la biotechnologie avec seulement deux milliards de dollars par an alors que la Chine y consacre 60 milliards annuellement, selon lui. Il note aussi que l'Europe dépense plus que les États-Unis pour trouver ce moyen de guérir du sida.

Interrogé sur le caractère « miraculeux » de sa guérison, comme le disent certains, il a répondu après une hésitation que c'était « difficile à dire ». « Cela dépend de vos convictions religieuses : si vous pensez que c'est seulement le fait de la science médicale ou d'une intervention divine », répond-il avant d'ajouter : « Je dirais que c'est un peu les deux. »

Agence France-Presse

Démission d'une proche conseillère de Legault

KATHLEEN LÉVESQUE

La responsable de la plateforme électorale au sein de la Coalition avenir Québec (CAQ) tire sa révérence. Mais le parti de François Legault assure que cela n'affectera en rien l'élaboration des engagements à venir durant la prochaine campagne.

« C'est une course à relais. Dès la semaine prochaine, une nouvelle recrue sera en poste. Et puis, nous avons des gens aguerris autour de nous », a soutenu le nouveau directeur des communications de la CAQ, Richard Thibault.

Selon ce dernier, il ne s'agit pas d'une remise en question de la CAQ mais d'un choix strictement personnel pour la directrice du contenu, Nathalie Verge. En poste depuis janvier dernier, elle a remis sa démission la semaine dernière malgré l'imminence du déclenchement des élections. « Ce n'est pas un départ acrimonieux », assure la principale intéressée.

Nathalie Verge a investi 10 ans de sa vie en politique active avec le Parti québécois. Elle a notamment été chef de cabinet de François Legault alors qu'il était ministre dans l'équipe de Bernard Landry. Après la victoire libérale de 2003, elle a travaillé dans le secteur privé; elle a notamment été secrétaire générale du Conseil de presse du Québec.

« Je suis revenue en politique par nostalgie mais, après sept mois, je sais que ce n'est plus le rythme de travail que je souhaite avoir », affirme M^{me} Verge, qui se défend toutefois d'être désillusionnée de la politique en général, et de la CAQ en particulier. « Je suis toujours convaincue que M. Legault est le meilleur parmi les chefs de parti qui se présentent. Il est le meilleur choix pour sauver le modèle québécois », soutient-elle.

Pour M. Thibault, ce départ ne déstabilise pas du tout la CAQ qui, par sa nature de jeune organisation, est habituée aux mouvements de personnel. « On est suivis de près et c'est normal, contrairement au Parti libéral qui est là depuis le Déluge et le Parti québécois qui a 45 ans », dit-il.

Le Devoir

UN NOM, UN LIEU

Des pistoles ou des pistolets ?

On passe devant, on roule dessus, on s'y rend tous les jours : ces places, ces rues, ces villages ont des noms parfois charmants qui cachent une histoire souvent insoupçonnée. Tout l'été, nous partons à la découverte non pas des lieux, mais de leur toponyme.

CAROLINE MONTPETIT

Trois-Pistoles : trois pièces de monnaie tombées dans l'eau. C'est du moins ce que raconte la légende expliquant le joli nom de cette petite ville du Bas-Saint-Laurent et de la rivière qui la borde.

En 1621, donc, selon la légende rapportée ensuite par le seigneur des lieux, un nommé Riou, « une chaloupe se serait échouée en face d'une rivière aux eaux limpides. Désirant boire de cette eau, un matelot aurait malencontreusement échappé un gobelet d'argent et se serait écrit : "Voilà trois pistoles de perdues !" », comme le rapporte la Commission de toponymie du Québec.

La dénomination figurait en tout cas sur l'acte de concession de la seigneurie à Charles Denys de Vitry (1645-1703).

Au sujet de la rivière des Trois-Pistoles, elle porta d'abord le nom de rivière des Trois-Pistolets, sur la carte

tracée en 1631 par le cartographe dieppois Jean Guérard, contemporain de Samuel de Champlain.

En fait, explique la Commission de toponymie, « pistole » était le nom donné en France aux écus d'Espagne, plus petits que les écus de France.

« Toutefois, au XVII^e siècle, et probablement un certain temps au début du XVIII^e siècle, le mot "pistolet" désignait surtout un poignard et par extension une arme à feu que l'on tient à la main comme un poignard. Quoi qu'il en soit, qu'il s'agisse d'une arme à feu ou de monnaie, il est encore impossible aujourd'hui de connaître la véritable raison de cette appellation », écrit la Commission.

Chose certaine, il y eut, au XVII^e siècle, des Basques qui visitèrent la région, en provenance de France et d'Espagne. Ils donnèrent d'ailleurs leur nom à l'île aux Basques, qui se déploie dans le fleuve, à deux lieues (quelques kilomètres) au large de Trois-Pistoles.



CLD DES BASQUES

Le nom de Trois-Pistoles est déjà attesté en 1631 sur une carte de Jean Guérard.

On dit que Cartier y trouva des baleiniers basques en pleine activité, et qu'elle aurait été occupée par eux, au moins de 1584 à 1598.

La ville de Trois-Pistoles compte d'ailleurs un centre d'interprétation consacré aux Basques, le parc de l'Aventure basque en Amérique, où le club de pelote de Trois-Pistoles pratique la pelote basque, un dérivé du jeu de paume qui se répand en Europe à la fin du Moyen-Âge et qui a été modernisé au Pays basque au XIX^e siècle.

Le Devoir

ACTUALITÉS



FRED CHARTRAND LA PRESSE CANADIENNE

Le ministre de l'Agriculture, Gerry Ritz, affirme qu'il est trop tôt pour s'inquiéter.

Sécheresse : le NPD craint une flambée des prix

Ottawa — La sécheresse n'aura pas qu'un effet sur les revenus des agriculteurs dont les récoltes seront affectées; ce sont tous les Canadiens qui devront sortir davantage de billets de leurs poches, croit le Nouveau Parti démocratique (NPD).

Les prix des fruits et légumes, du pain et de la viande risquent de monter en flèche, alors que les agriculteurs craignent pour leurs récoltes.

Le NPD s'inquiète de cette possible flambée des prix des aliments qui pourrait toucher l'ensemble du pays et exhorte le ministre de l'Agriculture à se faire plus présent sur le terrain.

La situation est particulièrement inquiétante en Ontario, surtout pour les producteurs de maïs, dont certains constatent des dommages irréversibles en raison de la chaleur et du manque de pluie. Mais le Québec et les provinces atlantiques pourraient également écopier, ont soutenu des députés néodémocrates hier.

Le porte-parole en matière d'agriculture, Malcolm Allen, a soutenu que le gouvernement conservateur n'était pas assez présent auprès des agriculteurs touchés. Il aimerait voir le ministre de l'Agriculture, Gerry Ritz, s'investir davantage sur le terrain et s'abstenir de toucher au programme Agri-stabilité, destiné à compenser les agriculteurs lorsque leur production est affectée. «Il ne fait aucun doute que les prix sont en train de monter», a signalé M. Allen. Spécialement en ce qui a trait au bétail, aux produits de la viande, vous pourrez l'observer à travers le pays.»

Au bureau du ministre Ritz, on a voulu calmer le jeu. «Alors qu'il est trop tôt pour déterminer à quel degré les producteurs seront affectés par les conditions sèches de croissance, notre gouvernement a demandé aux employés d'Agriculture Canada de surveiller la situation et de travailler avec les agriculteurs pour les soutenir durant cette période difficile», a indiqué le ministre dans une déclaration envoyée par courriel.

«Notre gouvernement continuera à être là pour les agriculteurs quand ils en ont besoin», a-t-il ajouté.

Au Québec

La situation semble être plus problématique en Ontario qu'au Québec, ce dernier ayant reçu plus de précipitations depuis le début de l'été.

Mais les conditions pourraient s'aggraver, selon la députée néodémocrate de Berthier-Massinongé, Ruth Ellen Brosseau, qui a spécifié avoir rencontré des agriculteurs de sa circonscription. «C'est vraiment chaud, il y a un manque de pluie. Ce n'est pas vraiment catastrophique, mais si ça continue, si on a des températures assez hautes qui continuent, on peut avoir des conséquences», a-t-elle indiqué.

Selon Rénéal Lévesque, le directeur de l'intégration des programmes à la Financière agricole du Québec, il n'y a toutefois pas lieu de s'alarmer de façon précipitée.

Si le temps sec se poursuivait, il pourrait effectivement y avoir des dommages, mais il est trop tôt pour en anticiper l'importance. «C'est très difficile d'être capable d'évaluer l'ampleur de ces dommages-là. On n'est pas assez avancés dans l'année pour être capables d'avoir des prévisions qui sont fiables, présentement», a-t-il expliqué.

L'Outaouais est la région la plus mise à mal par dame Nature cette année, a-t-il ajouté, et dans une moindre mesure l'Abitibi-Témiscamingue.

Quant à la flambée des prix, il a souligné que le prix du maïs destiné aux bêtes était déjà en forte augmentation, mais que cela avait surtout à voir avec les pertes des agriculteurs du Midwest américain, les principaux joueurs de cette industrie.

La Presse canadienne

Le Canada accusé de détourner des navires des États-Unis

Une agence fédérale américaine a approuvé un rapport alléguant que les ports canadiens situés sur la côte ouest attirent délibérément des navires marchands qui iraient autrement mouiller dans les villes américaines. La Commission maritime fédérale a voté à trois voix contre deux, hier, pour ce rapport. Les conclusions qui y sont inscrites seront présentées au Congrès américain. L'agence non partisane avait reçu l'an dernier le mandat du Congrès d'enquêter sur des allégations avancées par deux sénateurs de l'État de Washington. Bien que la commission n'ait pas d'autorité sur le Congrès, elle pourrait modéliser les opinions des législateurs qui ont de l'influence, à seulement quatre mois de l'élection présidentielle. Le rapport pourrait éprouver la relation entre le Canada et les États-Unis.

La Presse canadienne

CONSEIL DE LA FÉDÉRATION

Darrell Dexter invite ses homologues au calme

L'Alberta refuse de partager ses redevances pétrolières avec la Colombie-Britannique, qui menace de bloquer le passage de l'oléoduc Northern Gateway chez elle

HÉLÈNE BUZZETTI

Correspondante parlementaire à Ottawa

Alors que la réunion annuelle du Conseil de la fédération s'ouvre ce soir à Halifax, l'hôte de la conférence, le premier ministre de la Nouvelle-Écosse, Darrell Dexter, invite ses homologues à calmer leurs esprits. Il espère que les querelles sur le partage des redevances pétrolières pourront se régler de manière constructive.

«J'en suis à ma quatrième rencontre du Conseil de la fédération, et j'ai appris que les premiers ministres arrivent à ces rencontres pour trouver des moyens constructifs de bâtir des consensus. C'est ce que je m'attends qu'il se produise ici», explique M. Dexter en entretien téléphonique avec *Le Devoir*. Il dit ne pas craindre que la conversation que les premiers ministres doivent avoir sur l'énergie et le développement d'une stratégie nationale soit minée par les prises de bec entre la Colombie-Britannique et l'Alberta et que les premiers ministres vont tenter «de trouver des solutions plutôt qu'insister sur les divisions».

Lundi, la Colombie-Britannique a fait savoir qu'elle ne donnerait son aval à la construction de l'oléoduc Northern Gateway, qui acheminera le pétrole des sables bitumineux albertains jusqu'à la côte, que si elle touche une part plus généreuse des bénéfices anticipés. Or, hier, la première ministre albertaine, Alison Redford, a répondu de manière on ne peut plus claire. «Nous ne partagerons pas les redevances», a-t-elle dit en entrevue au *Globe and Mail*. «Absolument pas.»

M^{me} Redford a fait valoir que la Colombie-Britannique pourrait prendre des moyens dans ses champs de compétence pour toucher sa part du

gâteau, par exemple en imposant une taxe à l'exportation sur le pétrole qui traverse son territoire avant d'être acheminé vers l'Asie. Elle a un allié, le premier ministre de la Saskatchewan, Brad Wall, qui dirige lui aussi une province géographiquement enclavée. «Nous avons besoin d'acheminer nos produits vers les marchés, alors je crois que nous sommes préoccupés par le précédent qui pourrait résulter de ceci», a-t-il déclaré.

La Colombie-Britannique fait valoir que la moitié des 1177 kilomètres de l'oléoduc d'Enbridge se trouveront sur son territoire, tout comme le port duquel partiront les navires

«C'est quelque chose que nous trouvons inquiétant, à savoir que ces décisions sont prises sans collaboration et sans consultation [des provinces]»

remplis de pétrole. Les risques de déversements dans la province sont donc élevés, mais celle-ci calcule qu'elle ne touchera que 8% des revenus fiscaux générés par cet oléoduc. Elle veut plus.

Lorsque la première ministre de Colombie-Britannique a pris connaissance de la fermeture de son homologue hier, elle a eu ces mots: «Si l'Alberta n'est pas même prête à s'asseoir et à discuter, alors ça s'arrête ici.» Elle continue d'espérer un changement d'attitude chez sa voisine. «Ce projet est bon pour le Canada, il est très bon pour l'Alberta et pour le moment, il n'est pas très bon pour la Colombie-Britannique. Si l'Alberta veut que ce projet aille de l'avant, alors l'Alberta devra s'asseoir à la table et discuter avec nous.» Le projet de

Northern Gateway fait l'objet d'une évaluation en ce moment.

Les premiers ministres des provinces et territoires se réunissent aujourd'hui et jusqu'à vendredi pour discuter de santé et d'économie. L'énergie, et le développement d'une stratégie nationale, est également à l'ordre du jour. Darrell Dexter (qui dirige un gouvernement néodémocrate) entend également envoyer le message ferme au gouvernement conservateur d'Ottawa qu'il ne peut pas prendre ses décisions unilatéralement lorsque celles-ci ont un impact sur les provinces.

«Nous avons besoin de savoir quel sera le canal de communication qu'Ottawa veut avoir avec les provinces», explique-t-il en entretien. M. Dexter mentionne la réforme de l'assurance-emploi, le report de 65 à 67 ans l'âge d'admissibilité à la Sécurité de la vieillesse, ou encore l'imposition unilatérale de la nouvelle formule de financement par Ottawa des soins de santé. «C'est quelque chose que nous trouvons inquiétant, à savoir que ces décisions sont prises sans collaboration et sans consultation. Le projet de mise en œuvre du budget est un bon exemple. Près de 60 lois ont été réécrites avec très peu de consultation avec les provinces.»

Le Québec se tient légèrement à la marge de cette discussion. Dans les coulisses, on explique que Jean Charest ne se gêne pas pour faire savoir son mécontentement lorsqu'Ottawa prend des décisions qui lui déplaisent et qu'il ne ressent pas nécessairement le besoin de faire une sortie plus générale sur la question.

Le Devoir

DE L'AIDE ATTENDUE



FRANÇOIS PESANT LE DEVOIR

Le gouvernement Harper investit 12,8 millions pour favoriser 87 projets et organismes montréalais dont l'objectif est d'appuyer les langues officielles, le patrimoine, les arts et la culture. Plusieurs festivals et musées, de même que les Grands Ballets canadiens et l'Orchestre symphonique de Montréal sont du lot. C'est le ministre de l'Industrie, Christian Paradis, qui en a fait l'annonce hier sur le site du Festival Juste pour rire.

Omar Khadr ne craint pas pour sa ferveur religieuse à son retour

Le fédéral hésite toujours à rapatrier le prisonnier canadien

COLIN PERKEL
à Toronto

Le prisonnier canadien à Guantánamo Bay Omar Khadr ne craint pas une existence de musulman pratiquant au Canada même si la plupart des Canadiens n'ont pas les mêmes croyances religieuses, selon des extraits d'une entrevue que le gouvernement fédéral veut désormais voir en entier.

Le ministre de la Sécurité publique, Vic Toews, a demandé à Washington de divulguer la vidéo de huit heures de l'entrevue avec le psychiatre Michael Welner, dont le témoignage a contribué à mener un jury militaire à condamner Khadr à 40 ans de prison.

Des retranscriptions partielles offrent un aperçu de

l'approche du psychiatre et de la façon dont Khadr, aujourd'hui âgé de 25 ans, envisageait sa vie à son retour au Canada.

Lors de cette entrevue, réalisée en juin 2010, Khadr dit ne pas craindre pour sa sécurité en raison de sa foi, et se dit persuadé qu'il pourra pratiquer sa religion sans problème dans son pays natal.

Cette entrevue a acquis une nouvelle notoriété avec la demande du ministre Toews pour en obtenir une copie, afin de déterminer si le citoyen canadien représente une menace pour la sécurité publique. En vertu de son entente qui a prévalu sur la peine imposée par le jury, Khadr, originaire de Toronto, a plaidé coupable à cinq accusations, dont une liée à la mort d'un membre des forces spé-

ciales américaines en Afghanistan. En échange, il a écopé une peine de huit ans d'emprisonnement, en plus des huit ans déjà passés en cellule avant la tenue de son procès devant une commission militaire spéciale.

L'avis du Dr Welner, selon lequel Khadr a «mariné» dans le djihad radical et représente une menace sérieuse pour le public, est diamétralement opposé à deux autres études de cas préparées par la défense de Khadr, et dont M. Toews a déjà des copies.

Comme les avocats canadiens de Khadr, le psychiatre Welner n'a aucune objection à ce que les autorités américaines remettent une copie de la vidéo au ministre Toews.

La Presse canadienne

UN AN APRÈS SA MORT

Un nouvel hommage pour Jack Layton

MARIE VASTEL

Correspondante parlementaire à Ottawa

Un an après que Jack Layton eut surpris le pays et même ses plus proches collaborateurs en annonçant qu'il se retirait de la politique le temps de soigner un nouveau cancer, sa famille et l'Institut Broadbent souhaitent lui rendre hommage une nouvelle fois. À compter d'aujourd'hui, le site *Web cherjack.ca* accueillera textes, vidéos et musique de la part de citoyens qui veulent témoigner de l'héritage du politicien.

«Cher Jack est une façon inspirante pour les Canadiens de se regrouper et d'exprimer de quelle façon le travail et la vision de Jack survivent dans le cœur des Québécois et des Canadiens», a expliqué la directrice de l'Institut Broadbent, Kathleen Monk.

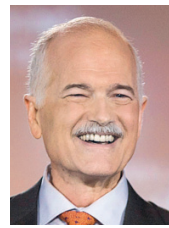
Le groupe de réflexion de gauche a été fondé par l'ancien chef néodémocrate Ed Broadbent. Et c'est le message lancé par Jack Layton dans sa lettre-testament écrite aux Canadiens que l'Institut, de concert avec la famille de M. Layton, veut continuer de propager. Le défunt leader du Nouveau Parti démocratique avait plaidé dans sa missive que «l'amour est cent fois meilleur que la haine. L'espoir est meilleur que la peur. L'optimisme est meilleur que le désespoir».

«Nous croyons que cherjack.ca est l'endroit parfait pour que les gens puissent se retrouver, un an plus tard, et démontrer à quel point le legs de Jack est toujours présent», a fait valoir M^{me} Monk, qui était la directrice des communications de M. Layton jusqu'à sa mort le 22 août dernier.

La plateforme interactive sera aussi reprise sur Twitter, avec le mot-clic #cherjack (#dearjack en anglais), de même qu'avec une page Facebook. Le tout va se clore le 22 août, avec un événement à la place Nathan Phillips de Toronto — là où des milliers de citoyens avaient laissé des messages à la craie en hommage au chef néodémocrate dans les jours qui ont suivi son décès. Certains des nouveaux témoignages recueillis au cours du prochain mois sur le site *cherjack.ca* seront notamment reproduits.

«J'ai vu des Canadiens de tout le pays s'approprier le message de Jack. Je suis heureuse de voir son héritage reconnu par le biais de cherjack.ca», a à son tour commenté sa veuve, la députée torontoise Olivia Chow.

Après la mort de M. Layton, la famille avait invité les citoyens à faire un don à l'Institut Broadbent, plutôt que d'envoyer des fleurs. Une demande qui avait été critiquée, puisque le centre n'avait pas encore été formellement mis sur pied et que l'argent devait donc transiter par le NPD, qui offrait en retour le crédit d'impôt disponible pour les dons faits à des partis politiques. Les néodémocrates ont par la suite dû reculer, car la Loi électorale interdit à un parti politique d'amasser de l'argent pour une autre entité.



Jack Layton

Le Devoir

ACTUALITÉS

Dans les Alpes, ours et loups ne sont plus des bêtes mythiques

Des projets de réintroduction et d'aménagement permettent à ces animaux de regagner le terrain perdu

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
dans les Alpes

Edo dort doucement au fond d'une magnifique vallée de la Lombardie, écrasée de soleil en cet après-midi de juillet. Les dix journalistes qui participent au SuperAlp 2012 y arrivent un peu essoufflés car, même s'ils ont dévalé 18 km de pente depuis le col de Passo Del Tonale, ils ont dû travailler fort sur le petit pédalier pour atteindre le village.

Difficile d'imaginer que, dans cette région idyllique et dolente, le sujet des ours divise aujourd'hui autant les habitants. Et que des maires de communes qui avaient signé en faveur de leur réimplantation dans les Alpes italiennes en viennent, sous la pression populaire, à entonner un discours anti-prédateurs qu'on n'avait pas entendu depuis plus d'un siècle.

Ours et loups ont de tout temps été des bêtes mythiques en Europe. Les rois des pays nordiques revendiquaient le droit d'avoir dans leur lignée rien de moins que de vaillants ours bruns. Et il suffit de se remémorer les histoires du loup de Gévaudan ou du petit Chaperon rouge pour comprendre quelle place ce « vilain » occupait dans l'imaginaire collectif. Ce qui explique ces autodafés prononcés par l'Inquisition contre cette réincarnation de Satan, lesquels pouvaient mener jusqu'à l'excommunication ceux qui refusaient de participer aux battues d'extermination.

Felipo Ziburdi, un biologiste italien de la région lombarde qui coordonne la réimplantation des ours dans sa région, raconte que plusieurs facteurs ont contribué à la disparition des ours dans les Alpes. Ils y étaient omniprésents, explique-t-il, au XVII^e siècle. Mais au XVIII^e, tout change. Les régions de Lombardie et de Trentino ont alors commencé à se peupler. Les forêts ont été abattues au profit de l'agriculture. Les trappeurs se sont mis de la partie et la vieille ancestrale de l'ours brun, de la taille de nos ours noirs au Québec, a fait le reste, d'autant plus que les abatteurs affirmaient une valeur culturelle importante, la suprématie de l'homme sur la nature...

Éric Marboutin, un biologiste de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage de la région Rhône-Alpes, raconte pendant un dîner en plein air au sommet de la Chartreuse une histoire assez semblable pour le loup. Ce coordonnateur du dossier des loups et des lynx dans les Alpes françaises précise que ceux-ci avaient totalement disparu du massif au début du XX^e siècle, pourchassés sans merci. Un berger qui en abattait un à cette époque touchait une prime équivalant à un an de salaire!

Mais les loups ont amorcé un lent retour au début des années 1990 à partir du nord de l'Italie. Certains ont suivi par ailleurs à peu près la même route que l'ours, soit en passant par les denses forêts de la Slovénie et certains corridors fauniques aménagés en Autriche.

Les autoroutes et les canaux, nombreux dans les vallées autrichiennes, ont exigé la construction de tunnels sous les autoroutes, une stratégie classique maintenant. Mais pour les ouvrages plus anciens, il a fallu innover. A Dobratsch, en Autriche, si les ours ont suivi la piste des cerfs sous les nouvelles autoroutes, ils étaient néanmoins bloqués par le canal situé en parallèle. Grâce à un projet Life, financé par l'Union européenne, on a construit un pont par-dessus le canal et un plus grand encore par-dessus l'autoroute locale. Cet ouvrage a été totalement recouvert de végétation, de sorte

que les ursidés, et les canidés, n'hésitent plus à le franchir. Mais, explique Marco Onida, le secrétaire général de la convention alpine, il a fallu vaincre une certaine résistance locale de la part des agriculteurs, qui auraient voulu avoir le droit d'utiliser ce « pont » ou d'obtenir pour l'agriculture les millions budgétés pour la faune...

Dans la région lombarde, les pourparlers sur le retour des ours ont débuté dans les années 1970 et se sont concrétisées par un protocole de conservation, signé par les autorités locales en 1977. C'est un parc de la région, l'Adamello Brenta, qui a été choisi comme site de réimplantation. Les premiers ours réimplantés ont été capturés en Slovénie, où on compte la plus forte population d'Europe (2000 têtes). Il en a coûté environ 10000 euros pour chacun des 10 ours ainsi réimplantés en



LOUIS-GILLES FRANCOEUR LE DEVOIR

C'est par ce pont de près de 100 mètres de largeur que les ours et les loups franchissent désormais l'autoroute de la ville de Dobratsch, en Autriche, pour aller repeupler les Alpes. Construit sans interrompre la circulation, ce « pont » a été totalement renaturalisé pour mieux rassurer les grands prédateurs dont on veut faciliter la réinsertion dans les Alpes.

tre 1999 et 2002. Le potentiel des habitats régionaux était alors évalué à 60 bêtes. Elle en compte présentement entre 33 et 36. La première naissance a été observée en 2002 à Trentino.

Mais depuis, des ours de Slovénie se sont ajoutés grâce aux corridors naturels aménagés. On sait maintenant que les ours réimplantés, équipés de colliers émetteurs, ont commencé à peupler d'autres régions alpines. Ce qui explique, raconte Felipo Ziburdi, « qu'ils font la manchette tous les mois même s'ils ont pour réaction naturelle de fuir les humains ». En tout, 300 rencontres ont été documentées, mais aucune attaque n'est jamais survenue. La dernière attaque mortelle d'un ours contre un humain dans les pays alpins, précise le biologiste, remonte à 1850! Ils fuient tout autant les chiens qui accompagnent les randonneurs, même les mères accompagnées d'oursons.

Gérer les grands prédateurs

Les ours font cependant des dommages. Tout comme les loups, dont on évalue l'actuelle population alpine à 250 têtes qui forment 22 meutes de 5 à 10 bêtes. Généralement, les gouvernements nationaux remboursent les animaux domestiques tués par ces trois grands prédateurs. Dans la région de Trentino, le gouvernement a déboursé à cette fin quelque 50000 euros, ce qui est très peu. A certains endroits, on ne rembourse que les dommages causés à des établissements protégés par des systèmes. A d'autres, comme en France, on rembourse même la mise en place des systèmes des clôtures électriques, voire l'achat de chiens entraînés.

Par contre, la prédation des loups est plus intense, car ce grand canidé ne craint pas autant les humains en Europe que le nôtre. Il se comporte plutôt comme notre coyote, qui peut venir très près des habitations pour profiter des élevages. On a dénombré 1500 attaques d'animaux domestiques en 2011, ce qui a coûté aux différents gouvernements 7 millions d'euros. Mais aucune attaque contre des humains.

Dans les Alpes italiennes, précise le biologiste Ziburdi, on a retiré deux ours seulement, qui ne semblaient pas craindre la présence humaine. Seulement deux bris de chalets ont été signalés. Et, malgré la directive Habitat de l'Union européenne, qui interdit l'abattage des grands prédateurs sauf en cas de nécessité validée par les gouvernements, un ours « qui avait coûté des millions » a été abattu en Allemagne par un chasseur.

En France, précise Éric Marboutin, on n'abat sévèrement que les lynx considérés comme des « tueurs en série », dont la population, est évaluée entre 100 et 150 têtes.

Par contre, dit-il, on abat depuis dix ans des loups sur une base de quota pour réduire le cheptel « quand la pression sociale et politique est trop importante ». Il comprend, dit-il, le sentiment de perte que ressentent les petits éleveurs à propos de bêtes qu'ils chérissent au point de les nommer. Mais la crainte ancestrale des prédateurs mythiques fait le reste auprès des citoyens et des médias à sensation, que le coind signalent électriser.

Le Devoir

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

AVIS DE RÈGLEMENT AYANT TRAIT AUX BARDEAUX ORGANIQUES BP

Pour les propriétaires admissibles d'immeubles sur lesquels des bardeaux organiques BP ont été installés.

Quel est l'objet du litige? Il est allégué dans les procédures (*Marvin Sherebrin et al. c. Building Products of Canada Corp.*, Cour supérieure de justice de l'Ontario, Dossier n° 4367/11CP; *Diane Fitzsimmons c. La Cie Matériaux de Construction BP Canada*, Cour supérieure du Québec, Dossier n° 500-06-00580-114; et *Robert S. Melillo et al. v. Building Products of Canada Corp.*, Cour supérieure du Vermont, district de Chittenden, Dossier n° s618-11 cnc) que les Bardeaux organiques BP sont sujets à des défaillances prématurées. Building Products of Canada Corp./La Cie Matériaux de Construction BP Canada (la « Défenderesse ») nie ces allégations et affirme que les Bardeaux organiques BP sont exempts de tout défaut et qu'ils dureront pendant toute la période de garantie. Toutefois, afin de déterminer avec certitude l'étendue de ses obligations continues, la Défenderesse a convenu de conclure un règlement qui mettra fin au litige. Le règlement représente une résolution volontaire des réclamations. La Défenderesse n'admet aucune action fautive ou responsabilité.

Des audiences seront tenues devant les Tribunaux de l'Ontario, du Québec et du Vermont afin de décider si le règlement proposé est juste, raisonnable et adéquat. En Ontario, l'audition aura lieu le 12 octobre 2012 à 10h00, dans la ville de London. Au Québec, l'audition aura lieu le 21 septembre 2012 à 9h30, dans la ville de Montréal. Au Vermont, l'audition aura lieu le 12 décembre 2012 à 10h00, dans la ville de Brattleboro. Vous pouvez obtenir les adresses complètes des Tribunaux sur Internet à : www.bpreglementbardeau.com.

Vous pouvez obtenir d'autres informations sur les procédures et le règlement (y compris, des copies de l'entente de règlement et de l'Avis de règlement détaillé) sur Internet à : www.bpreglementbardeau.com.

Quels bardeaux organiques font l'objet du règlement? Les bardeaux organiques qui font l'objet du litige sont des bardeaux composés d'une sous-couche de renforcement de feutre saturée de bitume, également nommés bardeaux de toiture « organiques », fabriqués durant la période s'échelonnant de 1985 à 2010 sous les noms de marque suivants : Eclipse, Eclipse H/R, Eclipse LS, Super Eclipse, Weather-Tite, Mirage, Rampart, Tradition, Tite-Lok, Esgard Pro-Standard, Pro-Standard, Esgard 20, Esgard 25, Citadel, Tite-On, Roofmaster, Roofmaster Classic, Roofmaster Plus, Elegance, Elegance II, Europa, et Super Lok (les « Bardeaux organiques BP »).

Qui est touché par le règlement? Vous pourriez être touché(e) par le présent règlement si vous êtes ou avez été propriétaire d'un immeuble situé au Canada ou aux États-Unis, dont le toit contient ou contenait des Bardeaux organiques BP. Vous aurez droit à un dédommagement en vertu du règlement, uniquement si : (1) vous êtes un membre du groupe; (2) vous soumettez, en temps opportun, un Formulaire de réclamation complété, accompagné des autres informations exigées; (3) vos Bardeaux organiques BP ont subi un dommage admissible, tel que décrit dans le règlement; et (4) le dommage aux Bardeaux organiques BP n'a pas été causé par une installation inappropriée, un entretien inapproprié, un événement lié aux conditions météorologiques, ou un autre facteur qui n'est pas lié au processus de fabrication, tel que décrit dans le règlement.

Quels sont les termes du règlement? Le règlement codifie la garantie applicable aux Bardeaux organiques BP et améliore certains autres aspects de cette garantie. Le montant du dédommagement payable aux réclamants admissibles dépendra des facteurs suivants : (1) les conditions de la garantie applicable; (2) le nombre de Bardeaux organiques BP endommagés sur le pan du toit concerné; (3) la période de temps durant laquelle les Bardeaux organiques BP endommagés ont été installés sur le toit; et (4) selon que le réclamant choisit l'option de règlement en espèces ou l'option de règlement par le paiement des réparations.

Si je suis touché(e) par le règlement, quelles sont mes options?

Vous excluez. Si vous voulez exclure ou vous retirez, vous n'aurez pas droit à un dédommagement en vertu du règlement, mais vous serez libre de poursuivre, à titre personnel, la Défenderesse, en rapport avec les réclamations discutées dans le présent Avis. À défaut de vous exclure, vous serez lié par les termes de Règlement, et pourrez faire une réclamation selon ses termes mais vous ne pourrez poursuivre individuellement en votre nom la défenderesse pour toute réclamation dont il est fait mention dans le présent avis. Si vous êtes un membre du groupe au Québec et vous avez déjà entrepris une poursuite individuelle contre la défenderesse et que celle-ci est toujours pendante, vous serez réputé vous exclure à moins que vous vous désistiez de votre poursuite individuelle contre la défenderesse avant le 19 septembre 2012. Pour obtenir les instructions pour vous exclure, veuillez lire l'Avis de règlement détaillé, dont vous pouvez obtenir une copie sur Internet à : www.bpreglementbardeau.com. La date limite pour vous retirer est le 19 septembre 2012.

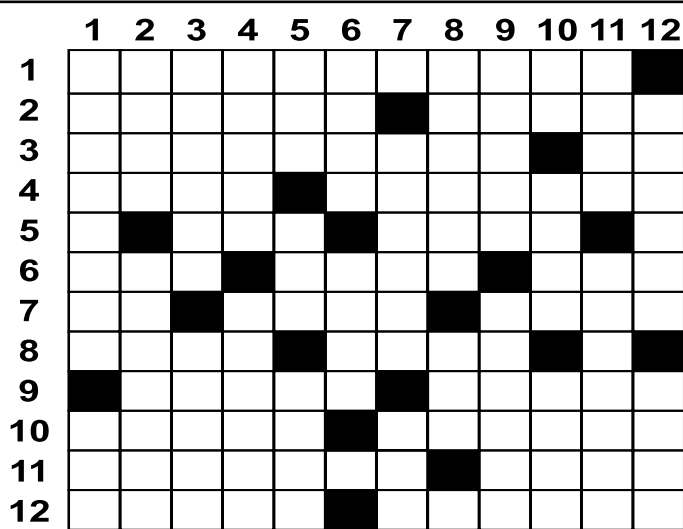
Faire des représentations. Si vous désirez faire des représentations au Tribunal approprié concernant le règlement, vous pouvez produire des représentations écrites ou demander de faire des représentations verbales. Pour obtenir les instructions pour faire des représentations écrites ou verbales, veuillez lire l'Avis de règlement détaillé, dont vous pouvez obtenir une copie sur Internet à : www.bpreglementbardeau.com. La date limite pour faire des représentations écrites ou pour demander de faire des représentations verbales est le 19 septembre 2012.

Produire un Formulaire de réclamation. Pour avoir droit à un dédommagement en vertu du règlement, vous devez soumettre, en temps opportun, un Formulaire de réclamation complété. Vous pouvez obtenir un Formulaire de réclamation sur Internet à : www.bpreglementbardeau.com ou en téléphonant, sans frais, au : 1-800-515-3626. Veuillez lire l'Avis de règlement détaillé pour obtenir les détails concernant la date limite pour produire une réclamation.

Procureurs du Groupe et honoraires des Procureurs du Groupe. La Défenderesse a convenu de payer tous les honoraires des Procureurs du Groupe canadiens et américains, ainsi que les taxes applicables et les frais et déboursés raisonnables, jusqu'à concurrence de 2 400 000 \$CAN, pour tout le travail passé et futur, y compris l'approbation et l'administration du règlement. Les honoraires des Procureurs du Groupe sont soumis à l'approbation de la Cour supérieure du Vermont, de la Cour supérieure de justice de l'Ontario, et de la Cour supérieure du Québec. Par contre, pour ce qui est du recours au Québec, soyez avisés que les réclamations des membres seront soumises à l'application du Règlement sur le pourcentage prélevé par le Fonds d'aide aux recours collectifs.

Comment puis-je obtenir d'autres informations? Vous pouvez obtenir d'autres informations concernant vos droits en vertu du règlement proposé, y compris des copies de l'entente de règlement et de l'Avis de règlement détaillé, sur Internet à : www.bpreglementbardeau.com, ou en téléphonant au : 1-800-515-3626. VEUILLEZ NE PAS APPELER LES TRIBUNAUX.

MOTS CROISÉS



2009

HORIZONTALEMENT

- Défaite totale.
- Souverain toucouleur - Plante herbacée.
- Depuis peu - Couleur locale.
- A deux mors - Obstinsés.
- Femme du fils - Démonstratif.
- Animal têtue - Contredire - Collation.
- Note - Éclairage - Joli.
- Répétition - Pierre le Grand.
- Danse antillaise - Déesse de la Chasse.
- Quantité d'argent - GI ou SS.
- Courante - Il hiberne.
- Met fin à - Joie collective.
- Patronyme - Page d'un journal - Crie comme un mouton.
- Exhale de la vapeur - La moindre chose.
- Cadeau de Balthazar - A un goût âcre.
- Résonner - A moins de 20 ans.
- Machin Chouette - Est lumineux.
- Ruthénium - Palpe - Talus pour protéger des plantes.
- Personne choisie - Équipement du cheval.
- Sous un véhicule - Créature.

VERTICALEMENT

- Promptement - Liquide organique.
- Formule - Mortification.
- Crie comme une perdrix - Terre végétale.
- Celle de l'ail est forte - Appelés.
- CERBERE - GELLE
- ETAIR - THEMIS
- NAPLES - UNIES
- T - ELIMINER - A
- AIREDALES - BR
- UT - TELL - EMET
- REAS - AIS - ETE
- EMU - ASSECHER
- S - TIR - ISLAM
- BAOAB - ARES
- SEN - RALEMENT
- CYTHERE - PETE

SOLUTION DU DERNIER

Orages : des Québécois toujours privés d'électricité

Le service d'électricité est graduellement rétabli à la suite des récents orages qui ont traversé le sud du Québec, et en milieu d'après-midi hier, seulement 6200 foyers québécois demeuraient toujours privés de courant. Les secteurs toujours touchés sont principalement à Montréal, en Montérégie et en Outaouais. Hydro-Québec précise que 92% de ses abonnés ont retrouvé le courant. Au plus fort des pannes, lundi soir, 79 500 clients n'avaient pas d'électricité. Le rétablissement du courant s'est poursuivi et a permis à quelque 50 000 clients de retrouver le courant en cours de nuit lundi. Hydro-Québec affirme que le rétablissement a débuté dès que les conditions extérieures l'ont permis. Dans certains secteurs cependant, de violents orages ont traversé des zones boisées et provoqué des bris sur le réseau à quelques endroits, rendant les travaux plus complexes. Dans ces secteurs, le temps requis pour réparer le réseau sera plus long. Le rétablissement se poursuivra donc au cours de la journée et même en soirée, précise Hydro-Québec. Rappelons qu'Environnement Canada avait émis des alertes d'orages violents pour les secteurs de Gatineau, de Lachute-Saint-Jérôme, de Vaudreuil-Soulanges-Huntingdon, de Montréal métropolitain-Laval, de Lanaudière, de Vallée-du-Richelieu-Saint-Hyacinthe et de l'Estrie.

La Presse canadienne

Économisez haut la main !

Osez l'attraction la plus excitante de l'été : le super solde de Porter. Jusqu'à 50 % de rabais sur le tarif de base de tous les vols. Profitez de ces rabais qui décoiffent. Réservez vite avec le code **MANEGE**

JUSQU'À 50% DE RABAIS

Vols au départ de Montréal. Réservez d'ici le 27 juillet. Voyagez d'ici le 14 décembre 2012. Mentionnez le code **MANEGE**
Tarifs aller simple incluant les taxes, surcharges et frais obligatoires.* Le rabais est compris dans les tarifs. Tarifs à partir de :

HALIFAX 2 par jour 194 \$ Taxes et frais compris	TORONTO 17 par jour 121 \$ Taxes et frais compris	SAULT STE. MARIE 167 \$ Taxes et frais compris	ST. JOHN'S 236 \$ Taxes et frais compris	SUDBURY 167 \$ Taxes et frais compris	THUNDER BAY 166 \$ Taxes et frais compris	TIMMINS 167 \$ Taxes et frais compris	WINDSOR 174 \$ Taxes et frais compris	BOSTON 183 \$ Taxes et frais compris
CHICAGO 183 \$ Taxes et frais compris	MYRTLE BEACH À partir du 13 septembre 365 \$ Taxes et frais compris	NEW YORK 167 \$ Taxes et frais compris	WASHINGTON Dulles 183 \$ Taxes et frais compris					

**PRIX
TOUT
COMPRIS**

Réservez en ligne ou contactez votre agent de voyages.

flyporter.com

*Réservez d'ici 23 h 59 le 27 juillet 2012. Voyagez d'ici le 14 décembre 2012. Le rabais s'applique au tarif de base sans frais ni taxes. Description détaillée des tarifs pour tous les itinéraires sur flyporter.com. Les tarifs annoncés peuvent ne pas être disponibles pendant toute la période de voyage. Porter peut exiger un achat à l'avance dans certains marchés. Tarifs aller simple en classe Fixe au départ de la ville. Les tarifs à destination de la ville peuvent être différents. Nouvelles réservations seulement. Les tarifs incluent les taxes gouvernementales et les frais obligatoires. Ces montants peuvent aller jusqu'à 150 \$ par aller simple selon la destination. Les taxes étrangères fluctuent selon le taux de change en vigueur. Les frais pour des services optionnels, tels que les changements d'itinéraire, les bagages supplémentaires, la présélection de siège ou d'autres demandes spéciales, peuvent s'ajouter au montant total. Tarifs non remboursables. Il est possible de changer d'itinéraire moyennant des frais allant jusqu'à 200 \$ par personne et par trajet, plus toute différence de tarif. Les tarifs sont fonction de la disponibilité. Certaines conditions (incluant des frais de 20 \$ pour l'enregistrement d'un deuxième bagage, et les frais pour bagages excédentaires et/ou trop lourds) peuvent changer sans préavis et ne sont garanties qu'à l'émission du billet. Renseignez-vous auprès de Porter ou de votre agent de voyages. En cas de divergence entre le tarif de nos annonces et le tarif affiché sur notre site Internet au moment de la réservation, ce dernier prévaudra.

ÉDITORIAL

SCANDALE MURDOCH

Douche écossaise

Il y a un peu plus d'un mois, l'ex-bras droit de Rupert Murdoch au Royaume-Uni, Rebekah Brooks, et son mari étaient accusés d'entrave à la justice et de corruption de fonctionnaires. Depuis hier, Brooks, des cadres supérieurs de News Corporation, des journalistes et un certain Andy Coulson sont officiellement accusés d'avoir piraté les téléphones de plus de 4700 personnalités. Particularité de Coulson? Il fut directeur des communications du... premier ministre Dave Cameron!

De 2000 à 2009, des journalistes de *The Sun* et de *News of the World*, propriétés de Murdoch, ont intercepté des conversations téléphoniques de vedettes des sports et des variétés, de politiciens, de parents et amis des victimes des attentats terroristes commis à Londres en 2005, alors que des cadres signaient des chèques destinés à des policiers ripoux. Le culte de l'information conjugué avec le vénérable suintait à ce point sur les murs de ces quotidiens que certains employés sont allés jusqu'à «bidouiller» la boîte vocale d'une gamine assassinée, faisant croire ainsi à sa famille qu'elle était peut-être en vie.

Avant que *The Guardian* ne lève le voile sur les turpitudes des vautours travaillant pour Murdoch, le sentiment d'impunité qui habitait ces derniers était si trempé qu'ils n'avaient de journaliste que le nom. En réalité, ils étaient tous des metteurs en scène. On insiste: ils tendaient des pièges. Ils magouillaient avec la complicité de fonctionnaires. Ils toraient les faits à des fins que l'on devine essentiellement pécuniaires. Quand on connaît le nombre d'individus mis sur écoute par les sbires de Murdoch, c'est à se demander si ces derniers n'étaient pas plus zélés que les maîtres-espions du MI5.

Cela étant, les plaintes déposées hier contre Brooks et Coulson ont dû avoir l'effet d'une douche froide au 10 Downing Street. D'abord, lorsque Dave Cameron a été élu premier ministre au printemps 2010, il n'était pas sans savoir qu'en bombardant Coulson au poste de porte-parole, il nommait quelqu'un qui cachait un certain nombre de casseroles dans le placard. Avant d'être le directeur des communications de la campagne électorale, Coulson fut le numéro 2 de *News of the World*. Il était là lorsque des coyotes de ce journal ont «malaxé» le répondeur de l'adolescente évoquée plus haut.

Deuxièmement, Cameron était un ami proche de Brooks et de son mari, qu'il a d'ailleurs connu au collège Eton. On dira qu'après tout il est du domaine du plausible qu'un chef de l'État fréquente régulièrement une journaliste si celle-ci est... Bon. Rebekah Brooks a reconnu avoir discuté avec Cameron, alors qu'il était premier ministre, du dossier BskyB, soit le bouquet satellite dans lequel Murdoch voulait porter sa participation de 37 à 100%. En entreprenant cette démarche, Brooks espérait s'assurer que le ministre de la Culture, des Médias et du Sport favoriserait News Corporation. Bref, sur ce flanc, Cameron est confronté à une bombe à retardement.

Avant-hier, comme par hasard, Murdoch a annoncé qu'il abandonnait toutes les fonctions qu'il occupait aux conseils d'administration de ses filiales britanniques. Le geste posé à la veille d'une addition d'accusations contre ses plus proches collaborateurs annonce en fait que Murdoch semble décidé à diviser son empire médiatique en deux. D'un côté seront regroupés les journaux, les imprimés. De l'autre seront rassemblés les télévisions, les satellites, etc.

En attendant la clarification que cela suppose, il faut espérer que l'idée avec laquelle jongle le juge Levenson chargé de la commission d'enquête, à savoir l'érection de balises assurant la protection de la vie privée, ait un large écho auprès de la population britannique.

URBANISME

Melon, potiron, gazon

Hors-la-loi pour avoir voulu réinventer leur parterre de maison en accord avec l'écologie et le développement durable? Si la Ville de Drummondville choisit de rester dans le camp des obtus et des rétrogrades, c'est exactement le statut qui attend des audacieux comme Michel Beauchamp et Josée Landry. Hors-la-loi!

Leur crime? En agriculteurs urbains semant l'exemple — et non la zizanie! —, ils ont troqué le gazon du parterre de façade pour cultiver un potager, dont les semis, au fil des mois, ont produit une végétation luxuriante. C'était une première pour ces jardiniers en herbe et oui, c'est confirmé, ils ont le pouce vert! Pour profiter de la générosité du soleil, ingrédient indispensable à un jardin qui ne fait pas chiche, ils ont choisi l'avant de la maison. Inédit. Audacieux. Judicieux. Mais... contre le règlement.

À la municipalité, on a grogné. En vertu du nouveau règlement de la Ville, ces deux originaux contrevenaient à «l'uniformité de la trame», l'ennuyeux de perfection tronçon de gazon en bordure de rue. Ils ont eu un sursis, fiou. Mais si d'ici le 1^{er} septembre ils ne satisfont pas au «nouveau» règlement, ils risquent des amendes pouvant avoisiner les 300\$... par jour. L'absurde côtoie ici le révoltant: si au moins la Ville plaideait le caractère passéiste d'un règlement vieillot en promettant de se mettre à la page sous peu. Mais non!!! Le règlement est tout neuf! C'est avec un tiers de gazon qu'on choisit de faire révolution.

Cette histoire avait le piment nécessaire pour faire le tour du monde: alors que les adeptes d'un mode de vie plus écologique se multiplient, les appuis bien sûr déferlent, Drummondville décrochant au passage le titre bien sombre mais mérité de ville dénuée de toute capacité d'innovation, totalement indifférente aux nécessités appelées par un environnement fragilisé. La ville légume, quoi!

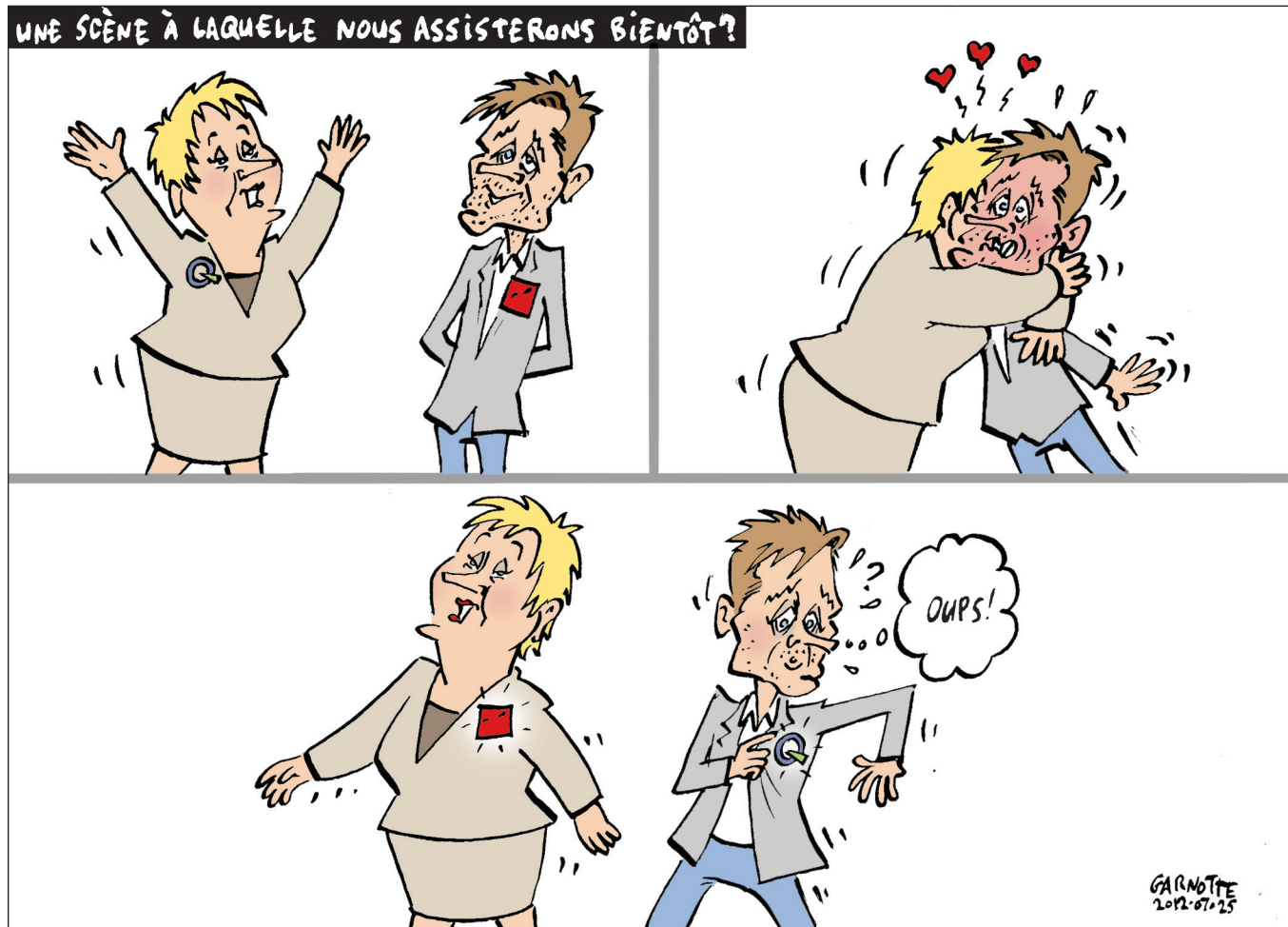
Le Centre-du-Québec fait la manchette de manière tout à fait surprenante, mais bien d'autres municipalités cachent dans leurs livres des règlements semblables, en totale contradiction avec les impératifs environnementaux qui appelleront bientôt un urbanisme écologique. Par exemple, aucune ville au Québec n'encourage les initiatives visant à construire des toits verts, alors que leurs bénéfices sont nombreux.

C'est de souplesse, de flexibilité, d'audace et d'un minimum de vision verte qu'aurait besoin les villes pour suivre et encourager les citoyens à prendre le virage de l'écologie urbaine, plutôt que de passer la tondeuse sur les bonnes idées.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, PAUL CAUCHON
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



L E T T R E S

Expo-Cité

Monsieur le Maire Régis Labeaume, je ne veux pas opposer hockey et patrimoine. Mais cette façade de l'hippodrome, dont malheureusement vous annoncez la simple démolition, a ce petit quelque chose d'hyper beau, d'hyper harmonieux datant d'une époque où tout était majestueux. Le patrimoine d'Expo-Cité est remarquable, et presque le seul qui soit digne de mention dans le secteur Limoilou-Vanier. Il y a là un ensemble architectural très étonnant qui mérite de coexister avec les projets que vous mettez de l'avant. Je suis totalement d'accord avec vous qu'intégrer un élément ancien dans un bâtiment contemporain, c'est rarement réussi. Mais je suis étonné que la façade disparaisse sans que d'autres avenues vous soient suggérées. OUI, ces quartiers n'ont pas le panache de la haute ville. Mais pourquoi défaire par petits morceaux le si peu qui s'y trouve? Monsieur le Maire, s'il vous plaît, mettez autant d'ardeur à préserver celui-ci que vous en consacrez pour l'amphithéâtre. Pourquoi cette façade ne serait-elle pas reconstruite pour être l'équivalent d'une grande porte ouvrant l'accès à Expo-Cité? Québec n'a-t-elle pas de ces grandes portes qui contribuent à sa renommée? Cela serait aussi respecter la population des quartiers Limoilou et Vanier et valoriser leur rare patrimoine. Vous aviez les sous pour la re-

construire. Alors un petit mandat à votre excellente équipe pour trouver une vocation (porte pour piétons, porte cochère, etc.) et une délocalisation à cette magnifique façade (en totalité ou en partie) est tout à fait plausible tout en enrichissant ce grand projet d'amphithéâtre.

Pierre-Jules Lavigne
Le 24 juillet 2012

Léo Bureau-Blouin plonge

Personne n'est vraiment surpris en apprenant que Léo Bureau-Blouin se lance en politique sous la bannière du PQ. En fait, il aurait accepté n'importe quel parti sauf, évidemment, celui du PLQ l'ennemi juré. Bureau-Blouin présentait de plus en plus un discours qui dépassait de loin son mandat initial d'étudiant en grève. Son manifeste allait dans tous les sens et les éléments ciblèrent le néolibéralisme du PLQ. Sa verve et sa fougue laissaient croire, parfois, à de l'ultralibéralisme démesuré. Réussira-t-il à redéfinir un nouveau pacte social où l'on cesse de transformer l'homme en machine? Doté d'un humour caustique, Léo Bureau-Blouin, fertile en rebondissements, rêve de causer de la forte turbulence chez le PLQ pour ainsi atteindre la tour du pouvoir. Il rejettera toutes les étiquettes que l'on voudra lui lancer. C'est clair, Léo Bureau-Blouin a le verbe à gauche et couche à

gauche. Il aura eu, manifestement, l'immense avantage d'avoir commencé sa campagne électorale avant tout le monde.

Michel Beaumont
Québec, le 24 juillet 2012

Un été meurtrier

Ce qui s'est passé au Colorado, cette invraisemblable tuerie dans un cinéma populaire et, à moindre échelle, à Toronto ou ailleurs, ne doit pas simplement nous laisser songeur. Il y va de la responsabilité collective de nous prendre en main et d'exiger de nos dirigeants une rapide mise en place de lois très sévères soumettant le permis de possession d'armes à des cas très limités et surveillés. Si Obama veut s'élever à la hauteur d'un président responsable, il doit tout de suite s'engager dans une telle démarche avec les risques qu'elle comporte d'une opposition maladroite des prétendus ayants droit à se défendre au moindre soupçon de danger personnel. Nous sommes à un tournant décisif où se joue l'avenir des civilisations dites humaines. Attendre et se fermer les yeux nous conduira à la lente disparition d'un respect fondamental de la vie et à sa destruction progressive et généralisée.

Jacques Léger
Montréal, le 22 juillet 2012

LIBRE OPINION

Les twits et les pros

LUC PAPINEAU

L'Assomption

Depuis quelques semaines, on parle d'une éventuelle campagne électorale au Québec, mais aussi de l'impact qu'auront les nouvelles technologies de l'information et des communications sur celle-ci, dont évidemment Twitter.

Deux événements sont venus alimenter ce débat: un commentaire prétendument sexiste écrit par le chef de la Coalition avenir Québec, François Legault, selon lequel les femmes accorderaient moins d'importance au salaire dans le cadre du choix d'un emploi; et un échange accusant les souverainistes d'être racistes de la part de Kamal G. Lutfi, candidat de la même formation politique dans Chomedey et démis le 22 juillet de ses fonctions à la suite de ses propos controversés.

D'ailleurs, le lendemain, le «loose cannon» de Laval tirait cette fois sur son ancien chef, affirmant que celui-ci lui aurait confié que «quand il était au PQ, il y avait effectivement des séparatistes racistes».

Réglons tout de suite deux choses: la première est que M. Legault n'est pas sexiste et que ses propos — au demeurant très défendables — s'appuient entre autres sur une étude de l'OCDE. Qui plus est, son intervention sur Twitter a été rapportée par certains hors contexte, comme ce pourrait être le cas pour n'importe quel commentaire fait oralement ou à l'écrit. Twitter n'est donc pas en cause ici.

La deuxième est que M. Lutfi a tenu des récriminations qu'il aurait pu transmettre oralement ou par le biais d'un courriel. Certains pyromanes n'ont pas besoin de Twitter pour se brûler et mettre le feu partout.

Si l'on résume les propos de divers commentateurs, Twitter serait donc un véritable piège pour les politiciens et il conviendrait qu'ils ne l'utilisent pas pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, Twitter ne permettrait pas de développer une pensée approfondie à cause de la longueur des messages que l'on peut écrire grâce à celui-ci. Pourtant, si je veux, je peux twitter la Bible au complet par le biais de ce média. Ça serait long, mais possible. On peut aussi greffer des liens à un message, au besoin, pour appuyer ou illustrer notre pensée. Enfin, il est possible de spécifier que le tweet que l'on a écrit est le premier d'une série de dix, par exemple (1/10), ou utiliser «TwiLonger».

Oui, il est vrai que Twitter est conçu pour transmettre préférentiellement des messages courts, d'où les risques de raccourcis dangereux. Mais un message court ne signifie pas nécessairement qu'il soit superficiel. Je pense à toutes ces citations de George Bernard Shaw ou de Cioran. Elles contiennent peu de caractères, ce qui n'enlève rien à leur caractère profond et sage.

Mais voilà: nos politiciens ne sont pas tous des Churchill, ce célèbre premier ministre anglais et Prix Nobel de littérature. Ils ne savent pas tous manier le verbe avec autant d'intelligence et d'esprit de concision. Il est bien connu d'ailleurs qu'ils écrivent rarement leurs discours politiques. De plus, autrefois, peu d'hommes politiques voyaient leurs propos diffusés de façon aussi importante alors qu'aujourd'hui, même le dernier des candidats d'un troisième parti peut envoyer ses écrits dans la sphère publique à l'aide d'un simple cellulaire.

Et puis, il y a le caractère instantané de Twitter qui peut jouer de vilains tours au politicien intempêtif. Doit-on toujours réagir

publiquement dans la seconde à une situation? Je ne crois pas. Mais aujourd'hui, le politicien qui n'occupe pas immédiatement l'espace public est désavantagé par rapport à un concurrent.

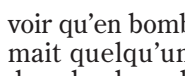
Une autre difficulté avec Twitter réside aussi dans son caractère interactif qui permet difficilement d'installer un dialogue, contrairement à la fonction clavardage de MSN ou de Facebook. On y va davantage selon le mode «un tweet, une réponse.» Ici, ce n'est pas la longueur des twits qui limite la réflexion, mais leur caractère même qui nuit à l'approfondissement de la pensée. Par ailleurs, chaque réaction est autant d'occasions de faire dévier le propos de l'autre.

Si Twitter peut être un instrument de communication efficace, il permet aussi de montrer publiquement que certains de ses utilisateurs politiques sont simplement des individus aux propos douteux ou très malhabiles en ce qui a trait à leur façon de s'exprimer à l'écrit. L'homme politique traditionnel doué d'une grande éloquence à l'oral et qui s'appuie sur une bonne équipe de rédacteurs ne correspond plus aux exigences qu'on a envers le politicien 2.0. Cette nouvelle ère des communications est bien plus exigeante que celle que l'on a précédemment connue.

Souvenons-nous d'ailleurs de ce moment historique où Jean Lesage avait battu à plate couture le premier ministre unioniste Daniel Johnson lors du premier débat des chefs télévisés sur les ondes de Radio-Canada en 1962. Plus que les talents de tribun du chef libéral, c'est le brio avec lequel on avait amené cet homme politique à bien utiliser ce nouveau média qu'était la télévision à l'époque qui aura permis au chef libéral de terrasser son adversaire.



SERGE TRUFFAUT



MARIE-ANDRÉE CHOUINARD

TERRORISME D'ÉTAT

Canada, Guatemala et crimes de guerre

MARY ELLEN DAVIS

Documentariste indépendante

Des citoyens de tous les horizons parviennent jusqu'au Canada à titre de réfugiés ou d'immigrants. Leurs histoires sont étonnantes pour qui veut les écouter et les croire. Parfois même, elles se croisent.

Il en va ainsi du destin de deux hommes d'origine guatémaltèque qui ont abouti séparément au Canada et sont devenus citoyens canadiens : Ramiro Cristales et Jorge Vinicio Sosa Orantes. Chacun à sa manière, ils ont vécu le massacre de Las Dos Erres, survenu le 7 décembre 1982 dans le Peten, en pleine guérilla. Au petit matin, un groupe de Kaibiles, les forces spéciales de l'armée guatémaltèque, est entré dans le petit village de Las Dos Erres, forçant les habitants à sortir des maisons pour se rendre à l'école et à l'église du village, où hommes, femmes et enfants furent torturés, violés et assassinés. Après plus de 24 heures de massacre, quelque 250 personnes étaient tuées.

Ramiro Cristales est un des rares survivants de cet événement, qui est survenu alors qu'il avait cinq ans. Quant à lui, Jorge Vinicio Sosa Orantes est un ancien militaire et il est accusé de crimes de guerre et contre l'humanité dans son pays d'origine. Il se trouve depuis janvier 2011 dans une prison, en Alberta, et le Canada a le pouvoir — et même, le devoir — de l'extrader vers le Guatemala pour qu'il y subisse son procès, à moins de le traduire ici même en justice. Or notre gouvernement s'abstient d'agir, bien que les motifs ne manquent pas, ce dont je peux témoigner personnellement.

Troublantes exhumations

Cette histoire me touche parce que je m'en suis approchée. Le 24 avril 2012, je me trouvais aux confins de la base militaire de Coban, au Guatemala, en compagnie de Blanca Rosa Quiró de Hernandez, survivante de la guerre et membre de FAMDEGUA (Familiares de detenidos-desaparecidos de Guatemala). Étaient également présents sur les lieux un fonctionnaire du ministère de la Justice guatémaltèque, un officier de l'armée guatémaltèque, un avocat militaire, plusieurs archéologues et fossoyeurs de la FAFG (Fundación de antropología forense de Guatemala) qui y menaient des exhumations depuis quelques semaines.

Ils en étaient à la 17^e fosse commune, et ils avaient trouvé une centaine d'ossements non identifiés. Le résultat des fouilles dans la fosse no 15, par exemple : 37 jeunes de moins de 18 ans et plusieurs femmes. D'après les vêtements et les ornements trouvés, il s'agirait, m'informa-t-on, de gens issus de communautés mayas-achis. D'autres fosses restent à ouvrir.

Non loin de là, à l'extérieur de la base, d'autres membres de la FAFG, aidés de traducteurs, recueillaient les témoignages de la parenté de personnes disparues, dans leur langue natale autochtone, à propos des circonstances de chaque enlèvement. Les survivants fournissent un échantillon de salive comme preuve d'ADN à des fins d'identification scientifique.

Ces exhumations renvoient à d'autres événements tragiques survenus au Guatemala. Dix ans auparavant, un témoin avait révélé que des individus séquestrés (ou « forcés à disparaître ») avaient été livrés à la base militaire pour être interrogés. C'est-à-dire torturés à des fins de renseignement. Après quoi, ils avaient été exécutés et jetés dans des fosses communes.

Les fouilles qui sont toujours en cours au Guatemala sont le résultat de 10 ans de démarches juridiques : les efforts inlassables de



Des archéologues inspectent l'une des fosses communes de la base militaire de Coban, au Guatemala.

l'organisation FAMDEGUA et de leurs représentants légaux. En effet, entre 1960 et 1996, on compte 45 000 victimes de disparition forcée et d'exécutions extrajudiciaires : étudiants, professeurs, syndicalistes, travailleurs, intellectuels, écrivains, artistes, mères de famille. Les régimes militaires les percevaient comme des ennemis internes, des « subversifs » de gauche, qu'il fallait liquider.

Des survivants racontent

Autre retour dans le temps : en 1999, je filmais des séquences pour le documentaire *Le pays hanté* sur le site du hameau de Petanac où, le 14 juillet 1982, l'armée guatémaltèque massacrait tous les villageois sur place — des Mayas Chuj — avant de mettre le feu aux maisons. J'étais en compagnie de Mateo Pablo,

survivant et témoin oculaire de cette tuerie. Réfugié au Canada, il vit à Montréal. Les résultats de ces exhumations corroboraient en tout point les témoignages précis de la douzaine de survivants.

Cinq ans plus tôt, en 1994, je m'occupe d'un autre tournage, avec FAMDEGUA, dans un autre cimetière clandestin. Avec mon équipe, on recueille des témoignages à propos du massacre de Las Dos Erres, perpétré par un bataillon de Kaibiles de l'armée guatémaltèque. Des survivants, des voisins racontent ce qu'ils ont vu et entendu. Les anthropologues allaient découvrir des horreurs sans nom.

Après le tournage, je rencontre un autre survivant : Ramiro, qui avait cinq ans lorsqu'un des militaires impliqués dans l'opération l'a séquestré, alors que sa famille se faisait éliminer.

FAMDEGUA avait requis ma présence à l'ambassade du Canada, car Ramiro, 18 ans, allait donner son témoignage devant une cour guatémaltèque et voulait donc demander le refuge politique. Le statut lui serait accordé. Il vit maintenant au Canada, avec sa femme et ses deux jeunes enfants.

Peines d'emprisonnement

Retour en 2012. Le général Efraim Rios Montt, âgé de 86 ans, est appelé deux fois devant les tribunaux pour faire face à des accusations de génocide et crimes contre l'humanité. À la fin de la lecture des preuves et des conditions, on entend jaillir un cri collectif, mélange de joie, de soulagement et de victoire. Moment historique : la libération est refusée. Il n'est pas emprisonné, mais il est au moins assigné à domicile pour la durée des procès. Il était au pouvoir du 23 mars 1982 au 8 août 1983. Il était aux commandes du pays lors des deux massacres que j'ai mentionnés.

En 2011 et 2012, cinq ex-militaires accusés du massacre de Las Dos Erres ont été condamnés chacun à 6000 ans de prison. Ces peines — de durées qui semblent surgies d'un roman de Gabriel Garcia Marquez — étaient l'aboutissement de décennies d'efforts de la part d'activistes et de professionnels déterminés à défendre la mémoire des 200 000 morts pendant les 36 ans du conflit. Ces organisations avaient réussi, malgré tous les obstacles, à recueillir et à fournir des preuves irréfutables.

Au Canada maintenant

Aujourd'hui, le Canada a une occasion unique d'emboîter le pas aux tribunaux guatémaltèques. Un sixième accusé du massacre de Las Dos Erres, derrière les barreaux en Alberta, se bat contre une requête d'extradition des États-Unis pour fraude de citoyenneté. La prochaine audience de Sosa Orantes a lieu le 25 juillet. S'il est extradé aux États-Unis, sa peine ne sera pas à la mesure des atrocités dont il est accusé au Guatemala.

C'est pourquoi plusieurs organisations (dont Maritimes-Guatemala Breaking the Silence Network, le Projet accompagnement Québec-Guatemala, le Centre canadien pour la justice internationale, Rights Action, le Comité de justice sociale) exigent depuis un an que le Canada respecte les conventions internationales qu'il a signées, sa propre Loi sur les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre, et qu'il ordonne une enquête sur les responsabilités de Sosa Orantes ; ou bien que le ministère de la Justice sorte de son tiroir secret la demande d'extradition livrée en juin 2011 par le Guatemala, un dossier d'environ 400 pages selon la correspondance gouvernementale qui m'a été fournie par les juristes de ce pays.

À cet égard, le gouvernement du Canada fait preuve de moins de transparence que celui du Guatemala, car si notre ministère des Affaires étrangères reconnaît avoir reçu ce dossier et l'avoir transmis au ministère de la Justice, celui-ci, en revanche, refuse d'en reconnaître l'existence. Le Groupe d'entraide internationale (ministère de la Justice), qui reçoit les demandes d'extradition, ne répond pas aux appels.

Le Canada doit aussi répondre à la demande soumise par Ramiro Cristales qui, à titre de survivant de ce massacre et citoyen canadien, exige que justice soit faite au Canada, ou au Guatemala, pour les horreurs commises à Las Dos Erres. Voici une bonne occasion pour que le Canada défende les valeurs familiales si chères au gouvernement conservateur. Les victimes de terrorisme d'État le méritent.

PARTI QUÉBÉCOIS

« Faire une différence » pour tous les Québécois

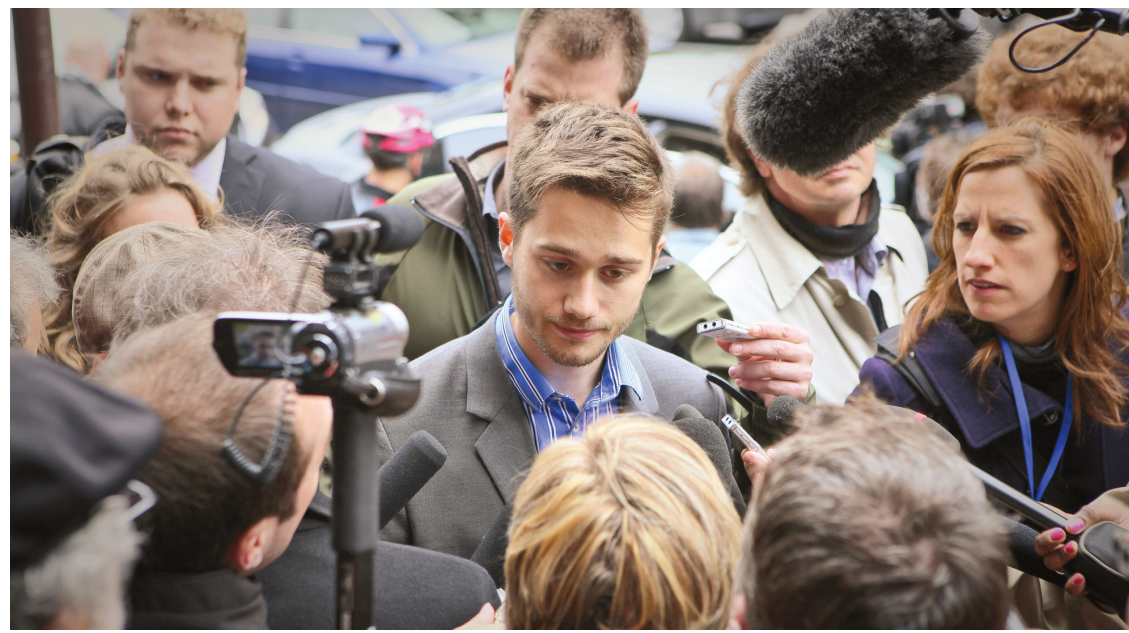
LÉO BUREAU-BLOUIN

Dans les derniers mois, j'ai eu la chance de représenter des milliers de jeunes désireux de doter le Québec d'un système d'éducation plus accessible. Ce fut pour moi un honneur de porter les revendications de milliers d'individus auprès du gouvernement du Québec. Vient cependant un moment où on se demande si on peut faire plus pour que nos convictions les plus profondes deviennent de véritables politiques publiques. Vient un moment où on se demande si on peut faire plus pour bâtir un Québec où il fait mieux vivre.

C'est à la suite de ces questions et après maintes consultations auprès de mes proches, amis et collègues que j'ai pris la décision de me présenter comme candidat pour le Parti québécois lors de la prochaine élection dans la circonscription de Laval-des-Rapides. J'ai pris la décision de me présenter avec Pauline Marois et son équipe du Parti québécois, car je crois qu'un Québec plus juste, plus vert et plus fort sur la scène internationale est à portée de main. Je crois que maintenant, et ce

plus que jamais, nous avons la possibilité de faire une différence dans la vie de milliers de travailleurs, d'ainés, de familles et de jeunes. Nous avons la possibilité d'améliorer la qualité de nos écoles, de développer nos infrastructures, d'augmenter l'efficacité de notre système de santé, de devenir un pays et surtout, de bâtir une démocratie plus participative. À l'opposé, je crois que la réélection du Parti libéral entraînerait davantage de cynisme, d'inégalités sociales et de désintérêt envers la chose publique.

J'ai choisi de dévoiler cette information en primeur sur les réseaux sociaux par respect pour les milliers de concitoyens qui m'ont fait confiance au cours des derniers mois. J'entends utiliser ce moyen de communication tout au long de ma campagne pour rester à l'écoute de mes pairs. Je dévoilerai également sous peu les dix engagements que j'entends mettre de l'avant lors de ma campagne. Dix engagements qui, je le souhaite, pourront faire une différence pour que tous ensemble, nous reprenions confiance envers la chose publique et améliorions la participation citoyenne aux projets collectifs.

Léo Bureau-Blouin a présidé la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) jusqu'au 1^{er} juin dernier.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Dominique Reny (adjointe au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Marco Bélair-Cirino (général), Jeanne Corriveau (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francoeur (environnement), Lisa-Marie Gervais (éducation), Pauline Gravel (sciences), Caroline Montpetit (affaires sociales), Brian Myles (justice), Louise-Maude Rioux Soucy et Amélie Daoust-Boisvert (santé) ; **information politique :** Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Guillaume Bourgault-Côté et Kathleen Lévesque (reporters) ; **information culturelle :** Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Stéphane Baillargeon (médiat), Frédérique Doyon et Isabelle Paré (reporters), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre) ; **information économique :** Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins, Éric Desrosiers et Alexandre Shields (reporters), Gérald Dallaire (pupitre) ; **information internationale :** Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives) ; Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Emilie Folie-Boivin (pupitre) ; Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes) ; Michel Garneau (caricaturiste) ; Andréanne Bédard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices) ; Benoît Munger, Philippe Papineau et Laurence Clavel (pupitre internet), Marie-Pier Frappier et Geneviève Tremblay (commis internet) ; Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction) ; Karl Retinno-Parazelli et Sophie Lambert-Racine (commis à la rédaction) ; **DOCUMENTATION :** Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bédard (Ottawa), Dave Noël (Québec) ; **PUBLICITÉ :** Jean de Billy, Jennifer Boly-Demers, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Stéphanie Desjard, Amel Elhaim, Véronique Langlois, Simon Lanoie, Amélie Maltais, Maria M. Motta, Claire Paquet, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sebati (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires) ; **PRODUCTION :** Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zuida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaitis ; **INFORMATIQUE :** Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique) ; **PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE :** Maxim-Olivier Leclerc (responsable par intérim service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois ; Jean-Robert Divers (responsable promotion) ; **ADMINISTRATION :** Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Véronique Pagé, Monique Proteau.

CRIMES

SUIITE DE LA PAGE 1

aux États-Unis en 2009 selon le FBI, soit un taux de 5 meurtres par 100 000 habitants.

Encore en 2011, ce sont le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta qui ont affiché les taux d'homicides les plus élevés, qui varient de 2,9 à 4,2 par 100 000 habitants. Winnipeg, avec ses 39 meurtres, arrive en tête avec un taux de 5,1. Fait à noter, le Québec a subi une hausse importante du nombre de meurtres sur son territoire. Il s'y en est commis 105, soit 21 de plus qu'en 2010 (+24%). Le taux d'homicide y reste en deçà de la moyenne canadienne quand même, à 1,3 pour 100 000 habitants.

Autre statistique qui se démarque, celle du nombre de cas de pornographie juvénile rapportés. Il a bondi de 40% par rapport à l'an dernier. Statistique Canada prévient que cette hausse découle probablement de l'augmentation des ressources policières déployées pour débiter les pédophiles actifs sur Internet. «Les variations du taux de pornographie juvénile sont probablement tributaires des programmes et des initiatives ciblant cette infraction qui sont lancés par les services de police», écrit l'agence.

Au palmarès de la gravité de la criminalité, l'Ouest trône également, avec Regina et Saskatoon qui arrivent en tête de liste. Cinq autres villes de l'Ouest se classent parmi les dix premières (Winnipeg, Kelowna, Vancouver, Edmonton et Abbotsford), de même que Thunder Bay et Brantford, en Ontario, et St. John's à Terre-Neuve. Montréal arrive en 12^e place. Viennent ensuite les villes de Saguenay (17^e place), Trois-Rivières (19^e), Gatineau (22^e), Sherbrooke (26^e) et Québec (32^e). Seule Guelph a un indice de criminalité inférieur à la ville de Québec. Ottawa, la capitale, arrive en 30^e position.

Toujours plus de prisonniers

Cette prédominance de la violence dans l'Ouest explique peut-être en partie la perception du gouvernement conservateur — composé en majorité de députés provenant de ces provinces — qui persiste à me-



AARON VINCENT ELKAIM LA PRESSE CANADIENNE

Hier, le premier ministre Stephen Harper a rencontré Rob Ford, le maire de Toronto, où une fusillade a fait deux morts et 23 blessés la semaine dernière.

ner une lutte sans merci contre le crime. Depuis l'arrivée des conservateurs au pouvoir, le budget des services correctionnels canadiens a plus que doublé, passant de 1,6 à 3 milliards de dollars par année. Un ajout net de 1600 cellules s'est opéré, malgré la fermeture de trois pénitenciers. Le nombre de prisonniers a augmenté de 19%, passant de 12600 à presque 15000.

Hier, le ministre de la Sécurité publique, Vic Toews, lui-même député du Manitoba, s'est vanté de ces statistiques sur Twitter. «Le taux de crime diminue de 6%. Cela démontre que l'approche conservatrice "tough on crime" fonctionne. Le taux est quand même 208% [plus élevé que] celui de 1962, alors le gouvernement a encore du travail à faire.» En 1962, le taux de crimes déclarés à la police était de 2771 par 100 000 habitants, contre 5757 en 2011.

Harper à Toronto

Le premier ministre Stephen Harper était de passage dans la région de Toronto hier, ayant profité d'un point de presse à l'usine de GM d'Oshawa pour s'arrêter en banlieue de la Ville reine, où une fusillade a fait deux morts et 23 blessés la semaine dernière. Il n'a pas commenté directement les nouvelles statistiques, mais selon lui, cette fusillade

est la preuve qu'il faut lutter contre la criminalité au Canada et qu'il «est essentiel d'avoir des peines sévères contre les crimes commis avec une arme à feu». À ce sujet, il en a contre les tribunaux, à qui il reproche de ne pas respecter les efforts d'Ottawa en ce sens. «Il est important que les réformes que nous avons déjà faites restent en place [...] et j'appelle les tribunaux à prendre ces peines au sérieux. Ce n'est pas un problème théorique.»

Le printemps dernier, la Cour supérieure de l'Ontario a refusé d'imposer la peine minimale prévue au Code criminel à Leroy Smickle, qui s'était carrément retrouvé au mauvais endroit au mauvais moment. En visite à l'appartement de son cousin, à Toronto, M. Smickle a été surpris par la police qui venait mener une rafle dans le logement après avoir été informée qu'il s'y trouvait des armes à feu illégales. Lorsque les policiers ont défoncé la porte, M. Smickle se photographiait avec une arme chargée et des lunettes de soleil — une photo destinée à sa page Facebook. La juge n'a pas tenu compte de la peine minimale, estimant qu'un emprisonnement de trois ans — tel que prévu dans le Code criminel pour possession d'arme à feu prohibée — imposé à un citoyen sans dossier criminel serait «grossièrement exagéré». Après avoir obtenu 5 millions de la

part du premier ministre ontarien lundi pour l'unité spéciale antiviolen- ce de son service de police, le maire de Toronto, Rob Ford, espérait se voir promettre une enveloppe semblable de la part d'Ottawa. Depuis la fusillade survenue à Scarborough il y a dix jours, M. Ford a multiplié les sorties controversées, disant notamment vouloir bannir de sa ville les criminels qui utilisent des armes à feu. Mais aucune annonce n'a suivi sa rencontre d'une demi-heure avec M. Harper hier. Le premier ministre s'est contenté d'affirmer que les deux hommes avaient discuté de «mesures coercitives» et de la nécessité que celles-ci soient appliquées. «Nous allons tous deux étudier d'autres mesures additionnelles que nous pourrions prendre», a dit M. Harper. L'Ontario est la province où la gravité des crimes est la moins élevée au Canada. Les crimes à Toronto sont moins violents qu'à Ottawa.

«Une société moins dangereuse»

Les partis d'opposition ont raillé le gouvernement, qui attribue la diminution du crime à ses politiques. «C'est une tendance qui existe depuis plusieurs années. C'est une tendance sociale qui s'explique par plusieurs facteurs, notamment le vieillissement de la population», précise le député libéral Francis Scarpaleggia. La société est de moins en moins dangereuse, même si ça ne paraît pas en écoutant les nouvelles. Le critique en matière de sécurité publique du NPD, Randall Garrison, ajoute que les politiques conservatrices n'auraient pas eu le temps de toute manière d'avoir un effet.

Notons par ailleurs que les cas de possession de cannabis ont augmenté de 7%, tandis que ceux de trafic, de production et de distribution ont chuté de 11%, laissant croire qu'une certaine ligne dure a été appliquée aux usagers de la drogue. De plus, il semble que la conduite avec facultés affaiblies soit redevenue populaire: 3000 cas de plus ont été recensés (+2%), ce qui constitue la quatrième hausse en cinq ans. Toutefois, les cas de conduite avec facultés affaiblies ayant causé la mort sont en diminution de 29%.

Avec Marie Vastel
Le Devoir

CRIS

Matthew Coon Come a décrit l'entente comme le troisième chapitre des relations entre Québec et les Cris, après la Convention de la Baie-James et du Nord québécois, puis la Paix des braves

SUIITE DE LA PAGE 1

«Paix des braves» (Entente concernant une nouvelle relation entre le gouvernement du Québec et les Cris du Québec), qui a permis de renforcer les relations avec Québec et surtout, d'assurer une plus grande autonomie de la nation crie. La Paix des braves fut signée en février 2002 par l'ancien premier ministre Bernard Landry. Un an plus tard, M. Landry déclençait des élections générales en brandissant cette entente historique comme élément positif du bilan du gouvernement péquiste. Deux semaines avant le scrutin, le grand chef du Grand Conseil des Cris d'alors, Ted Moses, avait même donné son appui au Parti québécois.

Neuf ans plus tard, Jean Charest emprunte la voie du consensus avec les Cris à quelques jours d'un possible déclenchement électoral. Le premier ministre a soutenu qu'il ne fallait toutefois pas tirer de conclusions de cet ordre concernant l'entente.

Pour Tina Petawabano, directrice des relations avec le Québec pour le Grand Conseil des Cris, «l'entente élargit, par rapport à la Paix des braves, notre responsabilité de gouvernance». «Cela démontre aux autres Premières Nations que les choses sont possibles», a ajouté M^{me} Petawabano.

Les pourparlers ont débuté en février 2010. M. Coon Come croyait en la nécessité d'un «changement fondamental» dans l'approche de la gouvernance dans le Nord. «La solution ne pouvait pas passer par des modifications mineures aux structures existantes», a expliqué M. Coon Come. Un accord-cadre a donc été signé l'an dernier, puis l'entente finale, hier.

Le leader cri a décrit l'entente comme le troisième chapitre des relations entre Québec et les Cris, après la Convention de la Baie-James et du Nord québécois, puis la Paix des braves.

Pouvoirs de gestion municipale

Cette entente vise le «développement harmonieux» du territoire visé, tant sur le plan économique, comme la gestion des ressources naturelles, que de la gouvernance, et ce, sur un vaste territoire de plus de 330 000 kilomètres carrés, a souligné le premier ministre Charest.

Plus précisément, l'entente prévoit l'octroi aux Cris de pouvoirs exclusifs de gestion en matière municipale, foncière et de ressources naturelles pour les terres dites de catégorie 2, soit sur 56 000 kilomètres carrés. Ces terres correspondent aux pourtours des communautés cries. Il s'agit d'un territoire appartenant à l'État québécois, mais sur lequel les Cris bénéficient de droits exclusifs de chasse, de pêche et de piégeage. Ces terres sont subdivisées en territoires de trappes, chacun d'eux étant occupé pour les activités traditionnelles par un maître de trappe et sa famille.

L'entente prévoit également la création d'un gouvernement régional afin de gérer les terres dites de catégorie 3, soit 277 000 kilomètres carrés. Ce territoire correspond à la deuxième couronne autour de chacune des réserves cries comme Waswanipi et Mistissini.

Les Cris auront également l'exclusivité du développement des projets hydroélectriques de 50 MW et moins, ainsi que des projets éoliens.

Le premier ministre a précisé que pour parvenir à cette entente de gouvernance, les parties avaient dû «innover», car il n'existait aucun précédent au Québec ni au Canada et «pas de précédent ailleurs dans le monde non plus».

Afin d'assumer ses nouvelles fonctions, la nation crie obtient une aide financière de 25 millions de dollars sur une période de cinq ans. Une seconde entente précise le maintien des services municipaux et le transfert des employés de la municipalité de Baie-James au gouvernement régional.

Réactions favorables

Deux groupes, l'Initiative boréale canadienne et le Pew Environment Group, ont favorablement réagi à l'annonce de l'entente.

«Cet accord est la démonstration d'un modèle de mise en œuvre des principes enchâssés dans la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, qui reconnaît aux autochtones le droit de participer pleinement à la vie politique, économique, sociale et culturelle de l'État, ainsi que le droit de maintenir et de renforcer leurs liens avec les terres, territoriales et autres ressources qu'ils possèdent ou occupent. Cet accord démontre que la mise en œuvre de ces principes est non seulement souhaitable, mais aussi essentielle», a souligné l'Initiative boréale canadienne dans un communiqué.

Le Pew Environment Group a écrit une lettre au premier ministre Charest, dans laquelle il indique que «depuis longtemps, nous affirmons que la vision enchâssée dans le Plan Nord visant à établir un équilibre entre la croissance économique et la conservation en partenariat avec les collectivités autochtones pourrait créer un nouveau modèle mondial en matière de développement durable. L'accord conclu représente une étape clé dans la mise en œuvre de cette vision».

Avec La Presse canadienne
Le Devoir

ALPES

SUIITE DE LA PAGE 1

né sur un parcours encadré par de hauts sommets rocheux, typiquement alpins, pour accéder au site de Zelenci, près de Porkoren, dans la Haute-Carniole. L'ancien lac, totalement drainé à l'époque et en bordure duquel se trouvait même un vieux dépôt, a été totalement restauré. Un immense milieu humide, formé d'herbiers et même d'une petite tourbière, y a été recréé pour redonner vie à ce milieu naturel où les espèces aquatiques et ailées sont revenues. Mais on l'a aussi aménagé pour protéger la qualité de l'eau du fleuve Sava Dolinka, qui baigne Belgrade, plus en aval.

Alors qu'au Québec, les milieux humides, et particulièrement les plus petits, continuent de disparaître à un rythme alarmant, en Europe, on ne parle plus de les protéger, mais de les restaurer. Et on n'y touche pas dans les Alpes à moins de démontrer qu'il n'existe aucune autre option, ce qui, le cas échéant, exigera d'importantes compensations environnementales. La Bavière, par exemple, a décidé de consacrer 12 millions d'euros provenant de son fonds pour le climat pour renaturaliser en quatre ans toute une série de tourbières — qu'on élimine dans le sud du Québec pour créer des cannebergères — et de petits et grands milieux humides. Une partie des fonds provient du programme Life-Nature de l'Union européenne (UE), lequel contribue à appliquer la Directive Habitat, soit le texte juridique qui impose une politique de conservation et de restauration aux 27 pays membres. La Convention alpine, précise Pia Bucella Conti, directrice de la direction Environnement de la Commission européenne, est une «alliée précieuse dans l'élaboration de ces projets», car ses huit protocoles, qui couvrent notamment la protection de la biodiversité, servent avec le personnel du secrétariat à coordonner les projets issus des communautés locales ou des gouvernements des régions alpines afin de mettre fin au développement anarchique qui a détruit plusieurs maillons, naturels et culturels, de l'écosystème montagnard.

«Protéger la nature, c'est aussi lutter contre les changements climatiques», explique de son côté Els de Roock, qui fait le suivi des projets Life pour le compte de la Commission européenne. Sac au dos, bâtons de marche à la main et seurs au front, elle explique que le réseau d'écosystèmes protégés Natura 2000 de l'UE ainsi que les projets Life, qui peuvent naître en plein milieu développés pour en préserver des maillons natu-



LOUIS-GILLES FRANCAEUR LE DEVOIR

Klaus Michor a coordonné la «reconstruction» de la rivière Drau, en Autriche, avec ses méandres, des milieux humides, de nouvelles îles et une connectivité récente avec les nappes souterraines.

rels importants, sont autant de puits de carbone et de réservoirs de biodiversité.

Restaurer les rivières

Mais on dépasse dans les régions alpines les classiques restaurations de marais et de tourbières, comme le fait en Amérique du Nord un organisme comme Canards illimités, par exemple. On s'attaque désormais, comme dans la vallée de la Drau, en Autriche, à remodeler ce cours d'eau majeur. Historiquement, la Drau a été redressée pour permettre au chemin de fer de filer en ligne droite. Des tronçons de route l'ont déplacée ici, des infrastructures routières et des habitations de toute sorte ont rétréci son cours à d'autres endroits.

«Résultat: le débit de la rivière redressée s'est accéléré, charriant de plus en plus de sédiments, de roches de plus en plus grosses tout en provoquant une importante érosion des talus qui osaient freiner son cours. Cette prise de conscience nous a obligés à nous attaquer au problème de l'érosion jusque dans les montagnes», raconte Klaus Michor, de la société Revital. C'est à cette société qu'a été confiée la restauration de cette rivière

qui draine les majestueuses Alpes de la Carinthie, une province de l'Autriche.

D'abord, explique Klaus Michor, on a refait les études sur le transport des sédiments pour constater que les modèles mathématiques sous-évaluaient le problème d'au moins 30%. On a ainsi installé de grosses boîtes dans l'eau pour recueillir le sable et les pierres poussées par le courant. Devant l'acuité du problème, un vaste plan d'ensemble a été élaboré. Alors qu'au Québec on continue de redresser les cours d'eau et de les emprisonner dans le corset trop serré des berges habitées, là-bas, on a entrepris de recréer les anciens méandres qui ralentissaient le courant. On ajoute des îles pour freiner davantage le cours de l'eau et on construit des tranchées et de petits lacs qui connectent les nappes souterraines locales au cours d'eau. On multiplie aussi les milieux humides, qui servent d'éponge et ralentissent le courant. Les habitations cycliquement noyées en période de crues sont déplacées chaque fois que l'État paye des dédommagements, ce qui est fort loin de la politique québécoise adoptée sur la Richelieu...

Maintenant que l'eau peut s'étaler librement dans la vallée de la Drau, explique Beate Prettnner, ministre régionale de l'Environnement en Carinthie, la capacité de stockage de la vallée protège beaucoup mieux les autres régions en aval contre les coups d'eau intempestifs (flash floods), qui seront de plus en plus fréquents avec les changements climatiques en région alpine.

Mais les projets de restauration ne touchent pas que les milieux humides et les cours d'eau, même s'il s'agit d'exemples spectaculaires. Des dizaines de projets mis sur pied par les communautés alpines locales, d'Italie et de France notamment, visent à consolider l'agriculture à petite échelle dans une région qui n'a pas échappé au mouvement de concentration des établissements agricoles, ce qui englobe aussi la consolidation du pastoralisme en montagne. Pour Marco Onida, secrétaire de la Convention alpine, il ne fait aucun doute que la consolidation de la ruralité et du patrimoine montagnard, naturel et culturel, constitue le meilleur antidote à la fois contre la concentration du tourisme — saisonnière ou géographique — et contre les grands projets immobiliers ou les grandes infrastructures de transports qui ont dénaturé jusqu'ici plusieurs régions alpines, sous la poussée des grands capitaux et d'une vague touristique ininterrompue.

Le Devoir

Louis-Gilles Francaeur a été invité au 6^e Défi SuperAlpes qui permet à une dizaine de journalistes de se familiariser avec les politiques environnementales de la région alpine.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333



Le Devoir sur ledevoir.com



sur Facebook et sur Twitter

La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)

Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Agenda culturel

Au téléphone 514 985-3346
Par télécopieur 514 985-3390